



المندوبية السامية للتخطيط
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⴷⵓⵏⵏⵉⵜ | ⵙⵔⵉⵎⵓⵏ
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Direction Régionale de Tanger- Tétouan- Al Hoceima
Direction Provinciale à Al Hoceima

المديرية الجهوية لطنجة- تطوان- الحسيمة
المديرية الإقليمية بالحسيمة

MONOGRAPHIE PROVINCIALE D'AL HOCEIMA 2019



FEVRIER 2020



المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⵓⵔⵉⵜ | ⵙⴱⵔⵉⵎⴰⵏ

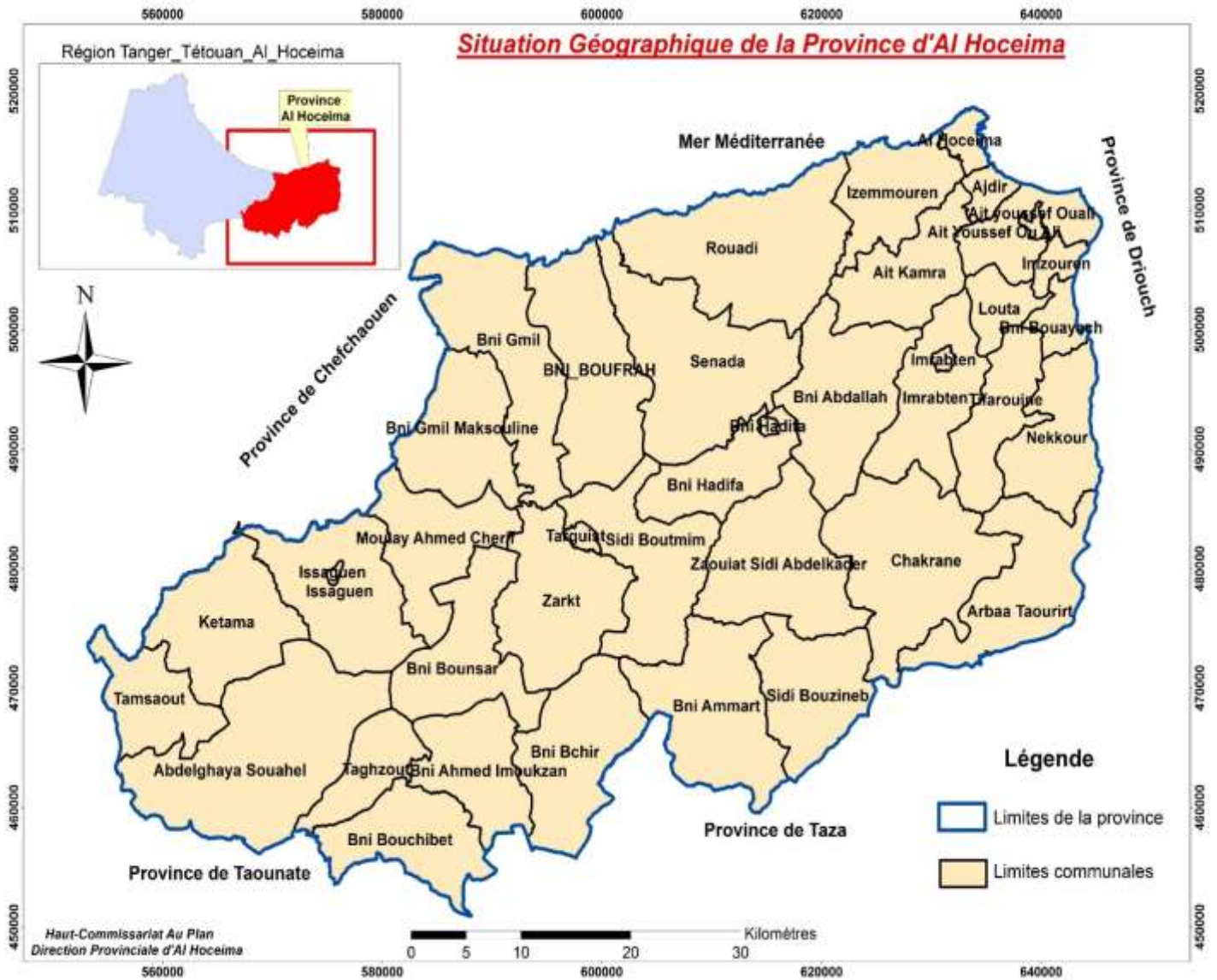
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Direction Régionale de Tanger- Tétouan- Al Hoceima
Direction Provinciale à Al Hoceima

MONOGRAPHIE PROVINCIALE D'AL HOCEIMA 2019

FEVRIER 2020

PROVINCE AL HOCEIMA



Sommaire

Liste des tableaux	6
Introduction.....	8
Partie I : Découpage administratif, milieu naturel et population	9
1. Découpage administratif.....	10
2. Milieu naturel.....	12
2.1. Relief	12
2.2. Climat	12
2.3. Ressources en eau	13
2.4. Parc National	13
3. Population et ménages.....	14
3.1. Population	14
3.2. Milieu de résidence	16
3.3. Ménages.....	17
3.4. Projections de la population.....	19
4. Caractéristiques démographiques.....	20
4.1. Structure de la population par sexe, âge et milieu.....	20
4.2. Répartition de la population par sexe et état matrimonial	21
4.3. Fécondité	23
4.4. Analphabétisme	24
5. Emploi	25
5.1. Taux d'activité.....	25
5.2. Taux de chômage.....	25
5.3. Taux de sous-emploi	26
6. Prix à la consommation.....	27
7. Pauvreté monétaire.....	29
8. Pauvreté multidimensionnelle	31
Partie II : Secteurs Economiques	36
9. Agriculture et pêche	37
9.1. Ressources en terre	37
9.2. Productions végétales	38
9.3. Productions animales	40
9.4. Pêche	41
10. Industrie et Commerce.....	42

10.1. Zones industrielles	42
10.2. Activités industrielles	42
10.3. Commerce	44
11. Tourisme	45
11.1. Structure d'accueil	46
11.2. Fréquentation hôtelière	47
11.3. Constat et perspectives	47
12. Transport.....	48
12.1. Transport routier	48
12.2. Transport aérien	49
12.3. Transport maritime	50
13. Energie.....	51
13.1. Electricité	51
13.2. Produits pétroliers	51
14. Eau	52
14.1. Infrastructure hydraulique	52
14.2. Eau potable	53
15. Réseau bancaire.....	54
Partie III : Secteurs Sociaux	56
16. Enseignement	57
16.1. Enseignement préscolaire	57
16.2. Enseignement primaire	58
16.3. Enseignement secondaire collégial	60
16.4. Enseignement secondaire qualifiant.....	61
17. Enseignement supérieur et formation des cadres	62
17.1. Ecole Nationale des Sciences Appliquées	62
17.2. Faculté des Sciences et Techniques	63
18. Formation professionnelle	65
19. Santé	66
19.1. Infrastructure sanitaire	66
19.2. Encadrement médical et paramédical	66
19.3. Production des établissements de santé.....	67
20. Jeunesse et sport	68
21. Entraide nationale	70

Liste des tableaux

Tableau 1 : Découpage administratif de la province d'Al Hoceima, 2014	11
Tableau 2 : Population légale selon le RGPH 2014	14
Tableau 3 : Population légale par commune en 2004 et 2014,.....	15
Tableau 4 : Population légale en 2004 et 2014 par milieu de résidence	16
Tableau 5 : Taux d'urbanisation en 2004 et 2014.....	16
Tableau 6 : Ménages en 2004 et 2014 selon le milieu de résidence.....	17
Tableau 7 : Ménages par communes en 2004 et 2014,	18
Tableau 8 : Evolution de la population de la province d'Al Hoceima (2014-2030).....	19
Tableau 9 : Répartition de la population municipale par groupe d'âge, année 2014	20
Tableau 10 : Répartition de la population totale âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial, année 2014.....	22
Tableau 11 : Taux de célibat à 55 ans par sexe et milieu de résidence, année 2014	22
Tableau 12 : Age moyen au premier mariage de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe	23
Tableau 13 : Taux et indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence, année 2014	23
Tableau 14 : Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence, année 2014.....	24
Tableau 15 : Taux d'analphabétisme selon le groupe d'âge et le sexe, année 2014	24
Tableau 16 : Taux d'activité, année 2017	25
Tableau 17 : Taux de chômage, année 2017	26
Tableau 18 : Taux de sous-emploi, année 2017	26
Tableau 19 : Indice des prix à la consommation par divisions de produits.....	28
Tableau 20 : Taux de pauvreté et de vulnérabilité monétaires par communes, année 2014	30
Tableau 21 : Dimensions, composantes, indicateurs de l'IPM.....	32
Tableau 22 : Cartographie de la pauvreté multidimensionnelle 2004 -2014,.....	33
Tableau 23 : Décomposition de la pauvreté par source de privation, 2014	35
Tableau 24 : Répartition de la superficie agricole, année 2018	36
Tableau 25 : Cultures céréalières, campagne 2017-2018	38
Tableau 26 : Culture des légumineuses, campagne 2017-2018	38
Tableau 27 : Cultures fourragères, campagne 2017-2018.....	39
Tableau 28 : Plantation arboricoles, Province d'Al Hoceima campagne 2017-2018.....	40
Tableau 29 : Répartition du cheptel et nombre éleveurs, année 2018.....	40

Tableau 30 : Produits de la pêche selon l'espèce, année 2018	41
Tableau 31 : Grandeurs économiques par grands secteurs, année 2017,.....	43
Tableau 32 : Emploi par grands secteurs, année 2017	43
Tableau 33 : Capacité hôtelière, au 31/12/2017	46
Tableau 34 : Capacité hôtelière classée selon la catégorie, au 31/12/2017	46
Tableau 35 : Evolution des nuitées touristiques.....	47
Tableau 36 : Réseau routier classé, au 31/12/2018.....	48
Tableau 37 : Mouvement des avions et des voyageurs à l'aéroport Cherif Al Idrissi	59
Tableau 38 : Mouvement des passagers et des véhicules au port d'Al Hoceima.....	50
Tableau 39 : Evolution des ventes d'électricité	51
Tableau 40 : Production d'eau potable des stations de traitement, année 2018	52
Tableau 41 : Production et ventes d'eau, année 2018	53
Tableau 42 : Implantation bancaire, année 2017	54
Tableau 43 : Dépôts et crédits bancaires, année 2018	55
Tableau 44 : Effectifs des élèves dans l'enseignement préscolaire, 2018-2019.....	58
Tableau 45 : Etablissements, salles et classes de l'enseignement primaire, 2018-2019	58
Tableau 46 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement primaire, 2018-2019.....	59
Tableau 47 : Etablissements et classes de l'enseignement secondaire collégial, 2018-2019	60
Tableau 48 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire collégial public, 2018-2019	60
Tableau 49 : Etablissements et élèves de l'enseignement secondaire qualifiant, 2018-2019.....	61
Tableau 50 : Effectif des étudiants inscrits à l'ENSA d'Al Hoceima selon le niveau, 2018-2019.....	62
Tableau 51 : Effectif des étudiants de l'ENSA par domaine d'étude et sexe, 2018-2019.....	63
Tableau 52 : Lauréats de FST par domaine d'étude et sexe, 2018-2019	64
Tableau 53 : Effectif des stagiaires par niveau, année universitaire 2018-2019	65
Tableau 54 : Infrastructure sanitaire public, année 2018	66
Tableau 55 : Corps médical et paramédical de la province d'Al Hoceima, année 2017.....	67
Tableau 56 : Activités du programme national d'immunisation, année 2015	67
Tableau 57 : Activités du programme de planification familiale, année 2015.....	68
Tableau 58 : Installations sportives, année 2018	68
Tableau 59 : Colonies de vacances, année 2018.....	69
Tableau 60 : Etablissements de la jeunesse et des sports, année 2018.....	69
Tableau 61 : Programmes de l'Entraide Nationale, année 2018.....	70

Introduction

La province d'Al Hoceima est située à l'extrême nord du Maroc et à l'est de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima. Elle est bordée par la mer de la Méditerranée au nord, par les provinces de Taza et de Taounate au sud, par la province de Driouch à l'est et par la province de Chefchaouen à l'ouest.

S'étendant sur une superficie de 3550Km², la province d'Al Hoceima représente 22,2% de la superficie totale de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima. Elle est constituée de 5 municipalités et de 5 cercles regroupant 17 caïdats et 31 communes rurales.

Selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014, la province compte 399654 habitants, soit 11,2% de la population totale de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et 1,2% de la population nationale avec une densité de 112hab/km².

La diversification de son environnement naturel et sa situation géographique privilégiée octroient à la province des atouts et potentialités particuliers au niveau des activités agricoles et touristiques.

La présente monographie se propose de présenter la province d'Al Hoceima à travers sa population, son milieu naturel, son infrastructure de base, ainsi qu'à travers les principaux secteurs économiques et sociaux.

Partie I :

Découpage administratif, Milieu naturel et population

1. Découpage administratif

Dans le cadre de la mise en place du nouveau découpage régional du Maroc, désormais le royaume compte 12 régions au lieu de 16 régions. Selon ce découpage, la province d'Al Hoceima est rattachée à la région de Tanger-Tétouan pour former un nouveau bloc régional nommé « Tanger-Tétouan-Al Hoceima » dont le chef-lieu est la préfecture de Tanger-Assilah. Cette région englobe les préfectures de Tanger-Assilah, M'diq-Fnideq, les provinces de Fahs-Anjra, Larache, Chefchaouen, Ouezzane, Al Hoceima et Tétouan.

La province d'Al Hoceima a été créée par le dahir du 6 décembre 1959 modifiant et complètent le dahir du 13 janvier 1956. Cette province est une subdivision à dominante rurale. Elle est bordée par :

- La Mer Méditerranée au nord ;
- Les provinces de Taza et de Taounate au sud ;
- La province de Driouch à l'est ;
- La province de Chefchaouen à l'ouest.

La province d'Al Hoceima couvre une superficie de 3550Km², soit 22,2% de la superficie régionale. Elle est constituée de 5 municipalités et de 5 cercles qui englobent 17 caïdats contenant 31 communes rurales.

Tableau 1 : Découpage administratif de la province d'Al Hoceima

Cercles	Caïdats	Communes
		Municipalité Al Hoceima
		Municipalité Bni Bouayach
		Municipalité Imzouren
		Municipalité Targuist
		Municipalité Ajdir
Bni Boufrah	Bni Boufrah	Bni Boufrah
		Senada
	Bni gml Mestassa	Bni gml
		Bni gml maksouline
Bni Ouriaghel Acharkia	Ait Youssef Ou Ali	Ait Youssef Ou Ali
		Louta
	Arbaa Taourirt	Arbaa Taourirt
		Chakrane
	Imrabten	Imrabten
	Nekkour	Nekkour
		Tifraouine
Bni Ouriaghel Algharbia	Bni Hadifa	Bni Hadifa
		Zaouiat Sidi Abdelkader
	Izzemouren	Izzemouren
		Ait Kamra
	Bni Abdallah	Bni Abdallah
	Rouadi	Rouadi
Targuist	Bni Ammart	Bni Ammart
		Sidi Bouzineb
	Bni bounsar	Bni bounsar
		Bni Ahmed Imoukzan
		Sidi boutmim
	Sidi boutmim	Zarkt
		Bni bchir
Ketama	Abdelghaya souahel ikaouen	Abdelghaya souahel
	Issaguen	Issaguen
		Moulay ahmed cherif
	Ketama	Ketama
		Tamsaout
	Tabarrant	Taghzout
		Bni bouchibet

Source : Décret N°2.18.333 portant création de nouveaux cercles et caïdats

2. Milieu Naturel

2.1. Relief

La province d'Al Hoceima appartient en grande partie au versant méditerranéen. Elle est caractérisée par un relief très accidenté avec des vallées profondes qui donnent un aspect de hautes montagnes. Les plaines alluviales et les dépressions (bassins) sont rares. Les montagnes surplombent directement la mer méditerranéenne par une côte rocheuse relativement élevée.

Au nord de la province, les reliefs sont séparés de la chaîne de Bokkoya par une large dépression de direction est-ouest. Cette chaîne est caractérisée par un relief faible, les vallées sont moins profondes, les crêtes sont moins aiguës et les versants ne sont pas trop raides. À l'est, s'étend une plus grande plaine dans la province à savoir la plaine alluviale Nekor-Rhiss surplombée par le plateau d'ajdir-Azaghar à l'ouest et les deux versants du Nekor au sud. Dans la partie sud-ouest de la province, les altitudes fortes atteignent ou dépassent 2000m où le Jbel Tidirhine culmine à 2452m.

2.2. Climat

Avec sa situation septentrionale sur le littoral méditerranéen, la province d'Al Hoceima jouit d'un climat de type méditerranéen caractérisé par des hivers pluvieux et frais et des étés secs et chauds. Elle connaît en général, une saison humide et pluvieuse allant du mois d'octobre jusqu'au mois d'avril, suivie d'une saison sèche allant du mois de mai jusqu'au mois de septembre. La pluviométrie moyenne interannuelle dépasse en moyenne 300 mm sur la côte et 1000 mm dans les altitudes les plus hautes. Quant à la température, elle varie entre 10°C et 30°C.

D'une manière plus globale, le climat de la province est soumis aux influences méditerranéennes au nord, océaniques à l'ouest et continentales à l'est. Il est caractérisé par une transition qui présente une grande diversité allant du semi-aride à l'humide, avec des saisons contrastées distinguées par un hiver frais et humide et un été chaud et sec.

2.3. Ressources en Eau

Les eaux superficielles de la province sont partagées entre deux méga-bassins versants (Bassins de Ghiss et Neckor), quatre grands bassins (Mestassa, Beni Boufrah, Snada et Boussekour) et plusieurs micros et petits bassins. Ces bassins versants côtiers méditerranéens assurent l'essentiel de l'approvisionnement en eaux de surface dans la province, et du littoral. La province d'Al Hoceima est caractérisée par la rareté des ressources en eau de surface, en particulier en saison estivale, la plupart des oueds sont secs drainant des bassins versants de superficies relativement réduites. Les principaux oueds drainant cette zone sont l'oued Feddal, l'oued Beni Boufrah, l'oued Badès (Al-Aansar), l'oued Boussekour, l'oued Tarmast et l'oued Snada.

Les ressources en eau souterraines sont caractérisées par des sources à très faibles débits, particulièrement au niveau des contacts ou à la limite des failles. Mais la seule source importante est captée au douar d'Aghbal, elle assure l'alimentation en eau d'un secteur important allant jusqu'au centre de Rouadi. Les ressources souterraines de cette zone sont exploitées sous forme de puits le long des oueds à des profondeurs variant entre 7 et 42 m.

2.4. Parc National

Créé en octobre 2004 au sud de la mer méditerranéenne sur une superficie de 48.460 ha dont 19.600 ha en zone marine, implantée sur le massif rifain des Ibaqouyen, le parc national d'Al Hoceima est la plus importante aire protégée de la côte méditerranéenne du Maroc.

Bordé au nord par la côte méditerranéenne sur 50 km et au sud par la route nationale 16, le parc national d'Al Hoceima abrite les sites côtiers les mieux préservés de la côte nord marocaine, de hautes falaises et un arrière-pays montagneux.

Sa partie terrestre s'étend sur les territoires de 5 communes rurales d'Izemmouren, Ait Kamra, Rouadi, Snada et Bni Boufrah. Les principales activités humaines sont l'agriculture sur les petites surfaces céréalières en association avec les amandiers, le pâturage sur des terres considérées incultes et la pêche en mer.

3. Population et Ménages

3.1. Population

D'après les résultats du recensement général de la population et de l'habitat 2014, la population de la province d'Al Hoceima s'élève à 399654 habitants, dont 399418 marocains et 236 étrangers. Elle représente de ce fait 11,2% de la population de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et 1,2% de la population nationale.

Tableau 2 : Population légale selon le RGPH 2014

Milieu de Résidence	Urbain	Rural	Ensemble
Province d'Al Hoceima	137 369	262 285	399 654
Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	2 131 725	1 425 004	3 556 729
Maroc	20 432 439	13 415 803	33 848 242
Province/Région (%)	6,4	18,4	11,2
Province/Maroc (%)	0,7	1,9	1,2

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014

En comparaison avec le recensement de 2004, la population de la province a augmenté de 4010 habitants, soit un accroissement relatif de 1,0% en dix ans, un taux très inférieur à celui enregistré au niveau national (13,2%) et régional (15,9%). Toutefois, la population de la province s'est accrue à un rythme presque constant durant les deux dernières périodes intercensitaires : le taux d'accroissement annuel moyen étant de 0,1% entre 2004 et 2014 et de 0,3% entre 1994 et 2004.

De leur part, les populations des communes de la province se sont accrues à des niveaux de croissance démographique plus ou moins différents. En effet, avec des taux de croissance négatifs, 18 communes rurales ont vu leur population régresser entre 2004 et 2014. D'autre part, les communes d'Ait Kamra, Izemmouren, Bni Bouchibet, Ait Youssef Ou Ali et Issaguen, ont connu des taux supérieurs à 1%, abritant ainsi 14,3% de la population rurale provinciale.

Tableau 3 : Population légale par communes en 2004 et 2014, Province d'Al Hoceima

Cercles	Caïdats	Communes	2004	2014	TAAM (%)
		Municipalité Al Hoceima	55357	56716	0,24
		Municipalité Bni Bouayach	15497	18271	1,66
		Municipalité Imzouren	28927	33852	1,58
		Municipalité Targuist	11560	13390	1,48
		Municipalité Ajdir	4711	5314	1,21
Bni Boufrah	Bni Boufrah	Bni Boufrah	10298	9653	-0,64
		Senada	9870	9176	-0,73
	Bni gmil Mestassa	Bni gmil	9461	9513	0,05
		Bni gmil maksouline	9922	9593	-0,34
Bni Ouriaghel Acharkia	Ait Youssef Ou Ali	Ait Youssef Ou Ali	10619	12673	1,78
		Louta	5105	4428	-1,41
	Arbaa Taourirt	Arbaa Taourirt	7272	5187	-3,32
		Chakrane	6769	4761	-3,46
	Imrabten	Imrabten	10098	8715	-1,46
	Nekkour	Nekkour	11524	8963	-2,48
Tifraouine		5669	4231	-2,88	
Bni Ouriaghel Algharbia	Bni Hadifa	Bni Hadifa	6328	5594	-1,23
		Zaouiat Sidi Abdelkader	5974	5452	-0,91
	Izzemouren	Izzemouren	4437	5153	1,51
		Ait Kamra	6742	7685	1,32
	Bni Abdallah	Bni Abdallah	7566	5983	-2,32
Rouadi	Rouadi	8092	7131	-1,26	
Targuist	Bni Ammart	Bni Ammart	8084	6654	-1,93
		Sidi Bouzineb	4888	3711	-2,72
	Bni Bounsar	Bni bounsar	8112	7660	-0,57
		Bni Ahmed Imoukzan	8949	9086	0,15
	Sidi boutmim	Sidi boutmim	10242	9988	-0,25
		Zarkt	6750	6691	-0,09
		Bni bchir	5959	6527	0,91
Ketama	Abdelghaya souahel ikaouen	Abdelghaya souahel	24013	25817	0,73
	Issaguen	Issaguen	15425	17095	1,03
		Moulay ahmed cherif	9673	9765	0,09
	Ketama	Ketama	15924	17351	0,86
		Tamsaout	12610	13711	0,84
	Tabarrant	Taghzout	5115	5132	0,03
Bni bouchibet		8102	9032	1,09	

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

TAAM : Taux d'accroissement annuel moyen.

3.2. Milieu de résidence

Le milieu urbain provincial abrite, en 2014, 137369 habitants, contre 262285 habitants en milieu rural. Ainsi, l'accroissement de la population provinciale durant la période 2004-2014 est dû principalement à l'augmentation de la population urbaine. En effet, la population urbaine a augmenté d'une moyenne annuelle de 1,12% tandis que la population rurale a régressé (-0,39%).

Tableau 4 : Population légale en 2004 et 2014 par milieu de résidence

	Milieu de résidence	2004	2 014	TAAM (%)
Province d'Al Hoceima	Urbain	122 846	137 369	1,12
	Rural	272 798	262 285	-0,39
	Ensemble	395 644	399 654	0,10
Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	Urbain	1 673 552	2 131 725	2,45
	Rural	1 395 281	1 425 004	0,21
	Ensemble	3 068 833	3 556 729	1,49
Maroc	Urbain	16 986 327	20 432 439	1,86
	Rural	12 905 381	13 415 803	0,39
	Ensemble	29 891 708	33 848 242	1,25

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

TAAM : Taux d'accroissement annuel moyen.

Ces effectifs traduisent un taux d'urbanisation de 34,4%, en hausse de trois points par rapport à 2004 où il était de 31,0%. Il en ressort que La province est moins urbanisée comparativement au niveau régional et national, pour lesquels les taux d'urbanisation respectifs sont de 59,9% et 60,4%.

Il est à signaler que la population urbaine de la province augmente à un rythme moyen de 1,12% par an en même temps que celui de la population rurale diminue (-0,39%).

Tableau 5 : Taux d'urbanisation (en %) en 2004 et 2014

	R2004	2014
Province d'Al Hoceima	31,0	34,4
Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	54,5	59,9
Maroc	55,1	60,4

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2004 et 2014

3.3. Ménages

Le nombre de ménages résidant à la province d'Al Hoceima s'élève à 79326 ménages en 2014, représentant 9,9% des ménages régionaux et 1,1% des nationaux. Avec une augmentation de 12251 ménages par rapport à l'année 2004, il ressort que le nombre de ménages provinciaux a évolué à un taux annuel de 1,69%, doublant presque le taux d'accroissement annuel de la population établi à 0,1%, manifestant sans doute la régression de la taille moyenne des ménages.

Tableau 6 : Ménages en 2004 et 2014 selon le milieu de résidence

	Milieu de résidence	2 004	2 014	TAAM (%)
Province d'Al Hoceima	Urbain	24591	32 010	2,67
	Rural	42484	47 316	1,08
	Ensemble	67075	79 326	1,69
Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	Urbain	357221	525 168	3,93
	Rural	233500	273 956	1,61
	Ensemble	590721	799 124	3,07
Maroc	Urbain	3543808	4 807 743	3,10
	Rural	2121456	2 506 063	1,68
	Ensemble	5 665 264	7 313 806	2,59

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

TAAM : Taux d'accroissement annuel moyen.

Les rythmes d'augmentation les plus accentuées ont été relevés dans la municipalité de Ajdir (3,56%), puis en milieu rural au niveau des communes de Izzemouren (3,45%), Ait Kamra (3,19%), Ketama (2,91%) et Issaguen (2,85%), des rythmes encore une fois bien supérieurs à l'accroissement des populations correspondantes.

Tableau 7 : Ménages par communes en 2004 et 2014, Province d'Al Hoceima

Cercles	Caïdats	Communes	2004	2014	TAAM (%)
		Mun Al Hoceima	11554	13881	1,85
		Mun Bni Bouayach	2956	4062	3,23
		Mun Imzouren	5534	7440	3,00
		Mun Targuist	2219	2969	2,95
		Mun Ajdir	911	1292	3,56
Bni Boufrah	Bni Boufrah	Bni Boufrah	1764	1875	0,61
		Senada	1601	1733	0,80
	Bni gmil Mestassa	Bni gmil	1313	1444	0,96
		Bni gmil maksouline	1324	1477	1,10
Bni Ouriaghel Acharkia	Ait Youssef Ou Ali	Ait Youssef Ou Ali	1866	2598	3,36
		Louta	852	886	0,39
	Arbaa Taourirt	Arbaa Taourirt	1156	985	-1,59
		Chakrane	1004	819	-2,02
	Bni Abdallah	Bni Abdallah	1263	1229	-0,27
		Imrabten	1731	1782	0,29
Nekkour	Nekkour	1919	1780	-0,75	
	Tifraouine	919	840	-0,89	
Bni Ouriaghel Algharbia	Bni Hadifa	Bni Hadifa	1134	1193	0,51
		Zaouiat Sidi Abdelkader	938	930	-0,09
	Izzemouren	Izzemouren	864	1213	3,45
		Ait Kamra	1200	1642	3,19
	Bni Abdallah	Bni Abdallah	1263	1229	-0,27
Rouadi	Rouadi	1467	1572	0,69	
Targuist	Bni Ammart	Bni Ammart	1261	1219	-0,34
		Sidi Bouzineb	706	630	-1,13
	Bni bounsar	Bni bounsar	1123	1242	1,01
		Bni Ahmed Imoukzan	1355	1519	1,15
	Sidi boutmim	Sidi boutmim	1689	1831	0,81
		Zarkt	1048	1160	1,02
Bni bchir		851	1017	1,80	
Ketama	Abdelghaya souahel ikaouen	Abdelghaya souahel	3337	4140	2,18
		Issaguen	2466	3267	2,85
	Ketama	Moulay ahmed cherif	1292	1585	2,06
		Ketama	2444	3255	2,91
	Tabarrant	Tamsaout	1817	2323	2,49
		Taghzout	912	966	0,58
		Bni bouchibet	1285	1530	1,76

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

TAAM : Taux d'accroissement annuel moyen

3.4. Projections de la population

Selon les projections du centre d'Etude et de recherches Démographiques (CERED), la population provinciale passerait de 399 654 habitants en 2014 à environ 393704 habitants en 2024, soit une baisse globale de 5950 personnes en l'espace de 10 ans.

Tableau 8 : Evolution de la population de la province d'Al Hoceima selon le milieu de résidence (2014-2030)

Année	2014	2 020	2 024	2030
<u>Milieu Urbain</u>				
Province Al Hoceima	137369	142 933	145 657	147 553
Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	2131725	2 369 424	2 529 591	2 752 894
<u>Milieu Rural</u>				
Province Al Hoceima	262285	254 214	248 047	237 704
Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	1425004	1 444 430	1 454 493	1 463 012
<u>Ensemble</u>				
Province Al Hoceima	399 654	397147	393704	385257
Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	3556729	3 813 854	3 984 084	4 215 906

Source : Projections de la population (CERED), RGPH 2014

Selon les tendances démographiques, la population urbaine de la province d'Al Hoceima augmenterait de 6% entre 2014 et 2024 au détriment de la population rurale, en effet la population rurale continuerait de régresser, elle passerait de 262285 habitants en 2014 à 248047 habitants en 2024.

4. Caractéristiques démographiques

4.1. Structure par sexe, âge et milieu

Selon le sexe, la population municipale de la province d'Al Hoceima présente une légère différence en faveur des femmes, dont le pourcentage s'élève à 50,1% en 2014. Ceci s'observe principalement en milieu rural (50,1% contre 49,9%), tandis qu'en milieu urbain il y a un équilibre puisque les femmes représentent exactement la moitié de la population municipale urbaine de la province, le pourcentage des hommes représente l'autre moitié.

Tableau 9 : Répartition de la population municipale de la province selon le groupe d'âges quinquennal, sexe et milieu de résidence, année 2014

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
0-4 ans	6 435	6 040	12 475	13 921	13 444	27 365	20 356	19 484	39 840
5-9 ans	5 025	5 001	10 026	11 584	11 360	22 944	16 609	16 361	32 970
10-14 ans	5 243	4 919	10 162	13 097	12 834	25 931	18 340	17 753	36 093
15-19 ans	5 950	5 900	11 850	14 048	13 980	28 028	19 998	19 880	39 878
20-24 ans	6 636	6 227	12 863	13 998	13 390	27 388	20 634	19 617	40 251
25-29 ans	7 090	6 264	13 354	12 751	12 085	24 836	19 841	18 349	38 190
30-34 ans	6 305	5 673	11 978	10 359	9 718	20 077	16 664	15 391	32 055
35-39 ans	4 684	4 943	9 627	7 828	8 274	16 102	12 512	13 217	25 729
40-44 ans	4 203	4 577	8 780	6 823	7 459	14 282	11 026	12 036	23 062
45-49 ans	3 708	4 337	8 045	5 873	6 748	12 621	9 581	11 085	20 666
50-54 ans	3 613	4 059	7 672	5 665	6 567	12 232	9 278	10 626	19 904
55-59 ans	2 978	3 016	5 994	4 645	4 692	9 337	7 623	7 708	15 331
60-64 ans	1 932	2 253	4 185	3 107	3 450	6 557	5 039	5 703	10 742
65-69 ans	1 157	1 346	2 503	1 889	2 072	3 961	3 046	3 418	6 464
70-74 ans	1 199	1 413	2 612	1 823	2 215	4 038	3 022	3 628	6 650
75 ans et plus	1 695	2 019	3 714	3 242	2 927	6 169	4 937	4 946	9 883
Ensemble	67 853	67 987	135 840	130 653	131 215	261 868	198 506	199 202	397 708

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014

Selon l'âge, la population de la province d'Al Hoceima se caractérise par sa jeunesse, puisque 27,9% de cette population ne dépasse les 15 ans en 2014, le poids de cette catégorie est plus élevé en milieu rural (29,1%) qu'en milieu urbain (24,1%).

Pour ce qui est des adultes (15 ans à 59 ans), le poids des adultes est légèrement plus élevé en milieu urbain (66,4% contre 63% en milieu rural), et dans l'ensemble les femmes représentent plus cette catégorie, qui touche essentiellement les personnes en âge d'activité, soit 32,2 % de femmes contre 32% des hommes.

4.2. Répartition de la population par sexe et état matrimonial

L'examen de la structure de la population âgée de 15 ans et plus de la province d'Al Hoceima en 2014 selon l'état matrimonial fait ressortir que les personnes mariées représentent 50% de la population âgée de 15 ans et plus, soit 50,6 % de femmes contre 49,4% des hommes.

On constate également que le veuvage reste assez répandu chez les femmes, puisque 8,4% des femmes sont veuves contre seulement 0,7% des hommes.

De même, le divorce touche 1,4% de la population féminine contre seulement 0,5% de celle masculine, ce qui s'explique par le remariage qui est plus accessibles pour les hommes divorcés, contrairement aux femmes divorcées.

Selon le milieu de résidence, on retrouve également la même situation, ainsi on enregistre 7,7% de veuves dans les campagnes contre 9,7% de veuves dans les villes. Par ailleurs, la part des veufs a atteint 0,8% et 0,6% respectivement.

Concernant le divorce, le pourcentage des femmes divorcées est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural, soit 2,5% et 0,9% respectivement.

Le célibat affecte plus le sexe masculin, en effet 49,4% des hommes de la population âgée de 15 ans et plus sont célibataires, alors que 39,5 % de la population féminine est célibataire. Cela résulte d'un mariage plus tardif chez les hommes.

Tableau 10 : Répartition (en %) de la population totale âgée de 15 ans et plus de la province, selon le sexe et l'état matrimonial, année 2014

Etat matrimonial	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataire	48,9	36,3	42,6	49,7	41,3	45,4	49,4	39,5	44,4
Marié	49,9	51,5	50,7	49,2	50,1	49,6	49,4	50,6	50,0
Divorcé	0,6	2,5	1,6	0,4	0,9	0,6	0,5	1,4	1,0
Veuf	0,6	9,7	5,2	0,8	7,7	4,3	0,7	8,4	4,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014

Dans le tableau ci-après, on constate qu'au niveau de la province d'Al Hoceima, le célibat définitif touche les femmes plus que les hommes : 9,4% des femmes restent définitivement célibataires contre 5,4% des hommes.

Par milieu de résidence, ce phénomène touche beaucoup le milieu urbain (8,2%) que le milieu rural (7,1%), ainsi en milieu rural près de 92,9% de la population se marient avant l'âge de 55 ans (95,2% chez les hommes et 90,8% chez les femmes). En milieu urbain, 91,8% de la population se marient avant l'âge de 55 ans (93,6% chez les hommes et 90,2% chez les femmes).

Tableau 11 : Taux de célibat (en %) à 55 ans par sexe et milieu de résidence, année 2014

Sexe	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Masculin	6,4	4,8	5,4
Féminin	9,8	9,2	9,4
Ensemble	8,2	7,1	7,5

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014

En 2014, au niveau de l'ensemble de la province l'âge au premier mariage est de 31,6 ans, il est plus élevé chez les hommes (33,3 ans) que chez les femmes (29,6 ans) quel que soit le milieu de résidence.

Il est à noter que le mariage en milieu rural est plus précoce contrairement au milieu urbain, soit un âge au premier mariage de 32 ans en milieu urbain contre 31,4 ans en milieu rural. Selon le sexe, cet âge atteint 29,2 ans en milieu urbain et 29,9 ans en milieu rural chez les femmes et il atteint pour les hommes 34,4 ans et 32,7 ans respectivement.

Tableau 12 : Age moyen au premier mariage de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe, année 2014

Urbain			Rural			Ensemble		
Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
34,4	29,2	32	32,7	29,9	31,4	33,3	29,6	31,6

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014

4.3. Fécondité

La fécondité des femmes en âge de procréation est traitée à travers les taux et l'indice synthétique de fécondité qui estime le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie féconde, si les conditions de l'année d'observation restent figées au cours des années à venir.

Au niveau de la province d'Al Hoceima, et selon les résultats du recensement 2014, l'ISF (indice synthétique de fécondité) s'établit à 2,2 enfants par femme, 2,1 enfants par femme en milieu urbain et 2,3 enfants par femmes en milieu rural.

Le tableau ci-après montre qu'il y a une fécondité précoce moyenne évaluée à 17,3‰ chez la catégorie d'âge 15-19 ans, le taux de fécondité augmente pour atteindre 86,4‰ à 20-24 ans et il plafonne à 25-29 ans avec 112,8‰, puis ce taux tend à diminuer pour arriver à 7,0‰ entre 45-49 ans. Cette tendance est la même aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

Tableau 13 : Taux de fécondité (en ‰) et indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence, année 2014

Groupes d'âges	Urbain	Rural	Ensemble
15-19 ans	11,5	19,7	17,3
20-24 ans	76,4	91,0	86,4
25-29 ans	108,9	114,8	112,8
30-34 ans	118,1	107,3	111,3
35-39 ans	76,7	78,4	77,8
40-44 ans	27,1	40,8	35,6
45-49 ans	6,9	7,1	7,0
ISF	2,1	2,3	2,2

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014

ISF : Indice synthétique de fécondité

4.4. Analphabétisme

En 2014, 127 740 personnes âgées de 10 ans et plus ont déclaré ne pas savoir ni lire ni écrire au niveau de la province d'Al Hoceima, ce qui y évalue le taux d'analphabétisme à 39,3%, en plus il s'avère nécessaire de signaler les contrastes importants existants toujours entre les deux milieux de résidence, comme entre les deux sexes concernant ce phénomène. C'est ainsi qu'en 2014, 45,7% des ruraux ne savent ni lire ni écrire contre 27,3% des citadins, et 52,7% de femmes contre seulement 25,8% des hommes.

Tableau 14 : Taux d'analphabétisme (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence, année 2014

	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	16,5	30,8	25,8
Féminin	38,1	60,5	52,7
Ensemble	27,3	45,7	39,3

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014

En 2014 comme en 2004, le taux d'analphabétisme des ruraux dépasse largement celui des citadins, il convient de souligner aussi que quelque soit le milieu de résidence, ce sont les femmes qui sont les plus touchées par l'analphabétisme en comparaison aux hommes ceci, même lorsqu'il s'agit d'examiner le niveau de ce phénomène selon les grands groupes d'âges.

Tableau 15 : Taux d'analphabétisme (%) selon le groupe d'âge et le sexe, année 2014

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
10-14 ans	4,3	6,4	5,3
15-24 ans	9,5	21,0	15,1
25-34 ans	19,4	51,2	34,6
35-49 ans	33,6	73,0	54,2
50 ans et plus	57,1	91,3	75,0
Ensemble	25,8	52,7	39,3

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014

5. Emploi

L'Enquête Nationale sur l'Emploi réalisée par le Haut-Commissariat au Plan se fixe comme objectifs l'observation du volume et des principales caractéristiques de l'activité, du chômage et du sous-emploi ainsi que la saisie de leurs structures sociodémographiques et socioprofessionnelles.

5.1. Taux d'activité

Le taux d'activité défini la part de la population qui participe ou cherche à participer à la production de biens et services dans la population totale, le taux d'activité provincial s'est établi, en 2017, à 52,4% enregistrant une hausse de 3,7 points par rapport à l'année 2016. A l'instar de niveau national, le taux d'activité provincial est plus élevé en milieu rural (57,0%) comparativement au milieu urbain (43,8%).

Tableau 16 : Taux d'activité (en %), année 2017

	2016			2017		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Province d'Al Hoceima	41,0	53,1	48,7	43,8	57,0	52,4
Maroc	43,0	53,8	47,0	42,4	54,1	46,7

Source : Haut-Commissariat au Plan, L'enquête nationale sur l'emploi 2017

5.2. Taux de chômage

Le taux de chômage exprime la part des chômeurs dans la population active âgée de 15 ans et plus, il s'agit de la part de la population dépourvue d'un emploi mais qui cherche un travail, parmi la population active, le taux de chômage exprime le déséquilibre entre l'offre et la demande d'emploi.

Ainsi, le taux de chômage était de 7,8% en 2017 à la province d'Al Hoceima, ce taux a augmenté de 4,0 points par rapport à l'année 2016 (3,8%), une augmentation qui a concerné les deux milieux : urbain et rural.

Le taux de chômage provincial est plus accentué en milieu urbain où est relevé le taux de chômage le plus élevé avec 15,6%, contre 4,6% en milieu rural.

Tableau 17 : Taux de chômage (en %), année 2017

	2016			2017		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Province d'Al Hoceima	7,5	2,2	3,8	15,6	4,6	7,8
Maroc	14,2	4,0	9,9	14,7	4,0	10,2

Source : Haut-Commissariat au Plan, L'enquête nationale sur l'emploi 2017

5.3. Taux de sous-emploi

Ce taux renseigne sur l'importance des principales formes de sous-utilisation des actifs occupés. Il exprime la part des actifs occupés sous-employés dans la population active occupée âgée de 15 ans et plus.

Ainsi, le taux de sous-emploi s'est établi à 21,1% à la province d'Al Hoceima, contre 9,8% au niveau national.

Le sous-emploi provincial est plus accentué en milieu rural où il concerne 21,2% des actifs occupés âgés de 15 ans et plus, comparativement au milieu urbain où le taux en question est de 20,7%, une tendance similaire à celle enregistrée en 2016.

Tableau 18 : Taux de sous-emploi, année 2017

	2016			2017		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Province d'Al Hoceima	20,0	27,1	25,0	20,7	21,2	21,1
Maroc	8,7	10,7	9,6	8,9	10,8	9,8

Source : Haut-Commissariat au Plan, L'enquête nationale sur l'emploi 2017

6. Prix à la consommation

La ville d'Al Hoceima est l'une des 17 villes du Royaume ciblées par l'Enquête des Prix à la Consommation. Cette enquête mensuelle permanente permet l'élaboration de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC, base 100 : 2006), mesurant ainsi la variation relative des prix à la consommation d'un panier fixe de produits consommés par la population urbaine. Cet indice est considéré comme un outil efficace pour le suivi de l'évolution du taux d'inflation, ainsi que l'analyse et le suivi de la conjoncture économique.

Les coefficients de pondération ont été calculés sur la base des résultats de l'enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages de et de l'enquête nationale sur les niveaux de vie. Ces pondérations représentent la structure des dépenses des ménages de la population urbaine totale.

Au niveau de la ville d'Al Hoceima, le panier de l'enquête contient environ 80 logements concernant le loyer, répartis sur quatre lots (20 logements par lot), 460 articles et 861 variétés collectées auprès d'un échantillon représentatif des produits de vente selon une périodicité qui varie selon la nature des produits à observer (produits mensuels, produits hebdomadaires). Le champ d'exécution de cette enquête est limité au loyer et au commerce de détail.

Les points de vente concernés par l'Enquête des prix à la consommation à la ville d'Al Hoceima sont au nombre de 246 points de vente.

Ainsi, au terme de l'année 2018, l'Indice des Prix à la Consommation a atteint à la ville d'Al Hoceima une valeur de 120,3 supérieure à l'indice national se situant à 120,1. Cet indice a connu, au cours de l'année 2018, une augmentation de 1,6% par rapport à l'année précédente. Cette variation est le résultat de la hausse de 2% de l'indice des produits non alimentaires et de la hausse de 0,9% de l'indice des produits alimentaires.

Par divisions de produits, Les hausses les plus importantes de l'IPC au niveau de la ville d'Al Hoceima ont concerné les boissons alcoolisées et tabac avec une augmentation de 11,9%, suivies par les biens et services divers (8,3%), les meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer (2,3%) et le transport (2,1%)

Tableau 19 : Indice des prix à la consommation par divisions de produits

Divisions des Produits	Al Hoceima			Maroc		
	2017	2018	%	2017	2018	%
<u>PRODUITS ALIMENTAIRES</u>	123,5	124,2	0,9	126,6	128,3	1,3
01 - Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	123,5	123,6	0,1	126,8	128,0	0,9
02 - Boissons alcoolisées et tabac	124,0	138,7	11,9	124,0	138,5	11,7
<u>PRODUITS NON ALIMENTAIRES</u>	112,4	114,7	2,0	111,8	113,8	1,7
03 - Articles d'habillements et chaussures	121,6	123,6	1,6	115,7	116,8	1,0
04 - Logements, eau, électricité et autres combustibles	106,1	106,1	0,0	115,3	116,3	0,9
05 - Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	115,3	118,0	2,3	109,8	110,9	1,0
06 - Santé	112,5	113,0	0,4	105,2	105,7	0,5
07 - Transport	111,0	113,3	2,1	110,7	112,2	1,4
08 - Communication	54,5	54,6	0,2	59,4	59,4	0,0
09 - Loisirs et culture	80,6	80,9	0,4	98,7	99,5	0,8
10 - Enseignement	139,5	140,1	0,4	146,5	150,1	2,5
11 - Restaurants et hôtels	138,8	141,5	1,9	129,6	132,0	1,9
12 - Biens et services divers	129,3	140,0	8,3	115,2	122,7	6,5
Ensemble	118,4	120,3	1,6	117,9	120,1	1,9

Source : Enquête des Prix à la Consommation, Haut-Commissariat au Plan

7. Pauvreté monétaire

Cette approche est basée sur le couplage des données issues, en 2014, des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat et de l'Enquête Nationale sur la Consommation et Dépenses des Ménages (ENCDM). Ainsi, la pauvreté monétaire est mesurée en calculant le seuil des dépenses requises pour satisfaire aux besoins alimentaires d'un ménage et en le majorant par une allocation non-alimentaire, alors que la vulnérabilité est, de son côté, mesurée en relevant de 1,5 fois le seuil de pauvreté monétaire. Dans ce cadre, le seuil de pauvreté, en 2013/14, est de 4668 Dh par personne et par an en milieu urbain, et 4313Dh par personne et par an en milieu rural.

Dans ce cadre, le taux de pauvreté monétaire s'est établi en 2014, à 2,23% à la province d'Al Hoceima contre 2,6% au niveau régional et 4,8% au niveau national. La pauvreté monétaire provinciale a ainsi fortement régressé par rapport à 2007 puisque le taux de pauvreté y était de 7%.

Selon le milieu de résidence, force est de constater que la pauvreté monétaire est un phénomène plus rural qu'urbain, avec un taux de pauvreté de 3,06 % en milieu rural et de 0,65% en milieu urbain, toutefois, la même tendance de baisse a été observée dans les deux milieux de résidence, avec une incidence plus forte au milieu rural.

La carte de la pauvreté monétaire révèle aussi que 9,35% des ménages provinciaux sont en situation de vulnérabilité en 2014, contre 12,8% en 2007, une tendance à la baisse relevée dans les deux milieux de résidence.

Sur l'ensemble des municipalités et centres urbains de la province, 3 communes ont enregistré, en 2014, des taux de pauvreté supérieurs à la moyenne urbaine provinciale (0,65%). Il s'agit de la municipalité de Targuist (1,19%), la municipalité d'Ajdir (0,84%) et le centre Tamassinte (3,28%).

14 communes rurales, sur un total de 31, ont un taux de pauvreté supérieur à la moyenne rurale de la province d'Al Hoceima (3,06%), alors que pour les 17 communes restantes, il est supérieur à 0,4 % sans atteindre 3,06%. Le taux de pauvreté le plus élevé, est enregistré au niveau de la commune de Zaouiat Sidi Abdelkader (13,18%) tandis que la pauvreté à Ait Kamra ne dépasse pas 0,4%.

Tableau20 : Taux de pauvreté monétaires et de vulnérabilité par communes (%), année 2014

Communes	Taux de pauvreté	Taux de vulnérabilité	
Municipalité Al Hoceima	0,19	1,44	
Municipalité Bni Bouayach	0,58	4,03	
Municipalité Imzouren	0,52	3,65	
Municipalité Targuist	1,19	6,59	
Municipalité Ajdir	0,84	4,39	
Bni Boufrah	1,08	6,46	
Bni Gmil	4,47	14,11	
Bni Gmil Maksouline	3,35	14,71	
Senada	2,74	13,70	
Ait Kamra	0,36	3,03	
Ait Youssef Ou Ali	0,62	5,73	
Arbaa Taourirt	5,35	14,36	
Bni Abdellah	1,47	11,92	
Bni Hadifa	2,91	15,87	
Chakrane	8,56	16,67	
Imrabten	2,05	16,33	
Izemmouren	2,95	11,33	
Louta	2,41	16,47	
Nekkour	1,86	13,04	
Rouadi	3,66	16,08	
Tifarouine	5,31	16,19	
Zaouiat Sidi Abdelkader	13,18	24,12	
Bni Ahmed Imoukzan	6,79	30,05	
Bni Ammart	4,89	14,47	
Bni Bchir	2,60	17,02	
Bni Bounsar	0,82	6,78	
Sidi Boutmim	3,83	17,32	
Sidi Bouzineb	4,53	15,55	
Zarkt	6,73	20,63	
Abdelghaya Souahel	0,92	4,34	
Bni Bouchibet	8,71	31,14	
Issaguen	0,74	7,85	
Ketama	0,63	4,68	
Moulay Ahmed Cherif	1,22	7,69	
Taghzout	10,08	18,60	
Tamsaout	0,90	6,52	
	Ensemble	2,23	9,35
Province Al Hoceima	Urbain	0,65	3,49
	Rural	3,06	12,39
	Ensemble	2,60	9,58
Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	Urbain	0,97	4,85
	Rural	5,02	16,65

Source : Cartes de pauvreté 2014, Haut-Commissariat au Plan

8. Pauvreté multidimensionnelle

Le HCP a commencé, depuis 2008, en complément avec l'approche monétaire, à imprimer une approche multidimensionnelle à l'analyse des phénomènes de la pauvreté, de la vulnérabilité et des inégalités sociales pour mieux identifier les facteurs qui sont à l'origine de ces phénomènes et de leur reproduction sociale. Depuis cette date, le HCP s'attèle à suivre l'évolution de la pauvreté multidimensionnelle à partir des données des enquêtes nationales sur le niveau de vie des ménages (2007), l'anthropométrie de la population (2011), la consommation et les dépenses des ménages (2014).

- **Le seuil de pauvreté** : une personne est considérée multi dimensionnellement pauvre si son score de privation est supérieur au seuil de pauvreté, fixé conventionnellement par cette approche à 33%.
- **Le taux de pauvreté multidimensionnelle** : il donne la proportion des personnes pauvres, cumulant un nombre de privations supérieur au seuil de pauvreté (au moins 30% des privations élémentaires auxquelles sont exposés les ménages). Il exprime le rapport du nombre des pauvres au nombre total de la population.
- **L'intensité moyenne de privation** : cet indice renseigne sur les manques que vivent les pauvres d'une manière simultanée. Il a le mérite de rendre compte de l'acuité de privation au sein de la population en situation de pauvreté multidimensionnelle.
- **L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM)** : il extrapole l'intensité de la privation à l'ensemble de la population, qu'elle soit pauvre ou non.

La pauvreté multidimensionnelle ne se limite pas à appréhender la pauvreté par la mesure du revenu ou des dépenses, elle lui substitue plusieurs dimensions socioculturelles qui renvoient aux conditions de vie du ménage dans leur globalité. Ainsi, la pauvreté multidimensionnelle est fondée sur un ensemble de besoins dont l'absence de satisfaction constitue des facteurs de prévalence, de manifestation de la pauvreté. Ces besoins on les englobe en 3 dimensions : éducation, santé et conditions de vie, comme indique le tableau suivant :

Tableau 21 : Dimensions, composantes, indicateurs de l'IPM

Dimension	Composante	Indicateur : définition de la privation
Education	Scolarisation des enfants	Si un des enfants en âge de scolarisation 6-14 ans ne fréquente pas l'école
	Scolarisation des adultes	Si aucun membre du ménage âgé de 15 ans et plus n'a complété cinq années de scolarisation
Santé	Handicap	Si un membre du ménage est dans l'incapacité de réaliser l'une des fonctions organiques suivantes : vision, audition, marche, capacité cognitive (se souvenir ou se concentrer), soins corporels et communication
	Mortalité infantile	Si un enfant de moins de 12 mois est décédé dans le ménage
Conditions de vie	Eau potable	Si le ménage n'a pas accès à l'eau propre à moins de 30 minutes de marche de chez lui
	Electricité	Si le ménage n'a pas d'électricité
	Assainissement	Si le ménage ne dispose pas de toilettes privées ou d'un système d'assainissement sain
	Revêtement du sol	Si le plancher du logement est sale, en sable ou en terre battue
	Mode de cuisson	Si le ménage cuisine avec du bois, charbon ou fumier
	Détention d'actifs	Si le ménage ne possède ni voiture ou ni tracteur/camion et ne possède pas au moins deux des biens suivants : téléphone, télévision, radio, moto, bicyclette et réfrigérateur

Source : Haut-Commissariat au Plan

Tableau22 : Cartographie de la pauvreté multidimensionnelle, année 2004 et année 2014

Commune	Taux de pauvreté multidimensionnelle (en%), 2004	Taux de pauvreté multidimensionnelle (en%), 2014
Municipalité Al Hoceima	6,9	1,9
Municipalité Bni Bouayach	16,1	3,6
Municipalité Imzouren	13,1	3,5
Municipalité Targuist	11,6	2,0
Municipalité Ajdir	17,1	3,8
Bni Boufrah	43,1	13,1
Bni Gmil	56,0	23,1
Bni Gmil Maksouline	22,9	22,9
Senada	58,6	18,0
Ait Kamra	53,6	4,3
Ait Youssef Ou Ali	4,8	4,8
Arbaa Taourirt	58,4	27,9
Bni Abdellah	67,9	20,6
Bni Hadifa	54,0	12,0
Chakrane	76,2	49,2
Imrabten	72,4	20,8
Izemmouren	34,3	5,6
Louta	53,9	8,1
Nekkour	44,8	14,2
Rouadi	49,6	18,8
Tifarouine	55,1	25,8
Zaouiat Sidi Abdelkader	24,8	24,8
Bni Ahmed Imoukzan	62,3	24,5
Bni Ammart	68,8	18,3
Bni Bchir	65,9	23,7
Bni Bounsar	39,3	13,2
Sidi Boutmim	54,1	21,1
Sidi Bouzineb	82,2	22,1
Zarkt	49,3	20,0
Abdelghaya Souahel	46,6	46,6
Bni Bouchibet	57,5	24,5
Issaguen	47,1	13,5
Ketama	39,5	11,9
Moulay Ahmed	51,8	9,6
Taghzout	55,2	17,6
Tamsaout	69,4	25,5
Provine Al Hoceima	41,0	12,7

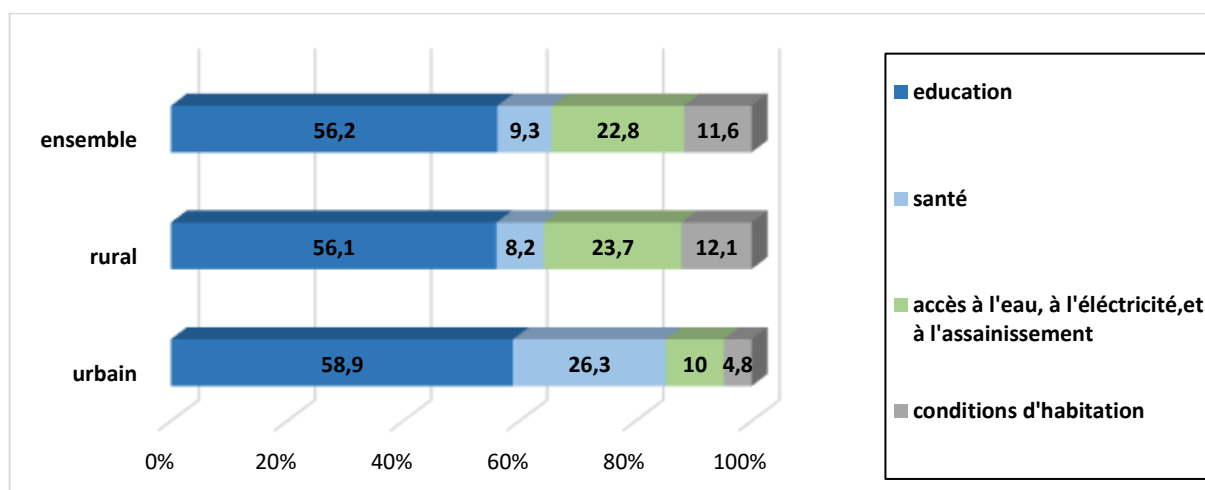
Source : Haut-Commissariat au Plan

Selon ces résultats, le taux de la pauvreté multidimensionnelle atteint 12,7% au niveau provincial en 2014, une pauvreté qui s'avère plus prononcée en milieu rural, puisque le taux de pauvreté multidimensionnelle s'y élève à 18% contre 2,6 en milieu urbain.

Toutefois, il convient de constater que l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle a fortement reculé par rapport à 2004, ou le taux en question s'élevait à 41% à la province d'Al Hoceima. Cette diminution étant observée au niveau de toutes les communes de la province et pour les deux milieux de résidence.

La décomposition de la pauvreté multidimensionnelle par sources de privation renseigne sur les facteurs à l'origine de ce phénomène. Il en résulte que la privation en termes d'éducation explique à elle seule plus de la moitié de la pauvreté dans la province d'Al Hoceima (56,2%). Vient en deuxième lieu la privation en termes d'accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement avec 22,8%, puis les privations en conditions de logement qui contribuent à hauteur de 11,6% à la pauvreté multidimensionnelle, suivies par la privation en termes de santé avec 9,3%.

Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle par source de privation dans la province d'Al Hoceima en 2014 (en%)



Source : Principaux résultats de la cartographie de la pauvreté multidimensionnelle 2014, HCP

Tableau23 : Décomposition de la pauvreté par source de privation (en%) et par communes, 2014

Commune	Education	Santé	Condition de vie	
			Accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement	Condition de logement
Municipalité Al Hoceima	57,06	29,37	9,38	4,19
Municipalité Bni Bouayach	58,37	18,04	16,51	7,08
Municipalité Imzouren	61,62	27,80	7,45	3,13
Municipalité Targuist	68,18	24,26	3,31	4,25
Municipalité Ajdir	48,05	33,61	13,38	4,96
Bni Boufrah	55,03	12,51	22,11	10,35
Bni Gmil	59,13	6,84	24,20	9,82
Bni Gmil Maksouline	59,66	11,55	20,25	8,54
Senada	49,03	11,43	26,95	12,59
Ait Kamra	70,26	14,99	10,60	4,15
Ait Youssef Ou Ali	60,71	18,15	15,23	5,92
Arbaa Taourirt	49,75	4,03	32,07	14,15
Bni Abdellah	48,69	6,41	31,62	13,28
Bni Hadifa	50,97	12,05	26,25	10,73
Chakrane	50,54	4,14	31,67	13,66
Imrabten	49,68	6,69	27,68	15,95
Izemmouren	53,24	23,80	14,87	8,09
Louta	63,36	18,03	11,10	7,51
Nekkour	53,76	9,99	24,26	11,99
Rouadi	46,85	10,62	26,90	15,63
Tifarouine	51,48	5,47	28,66	14,39
Zaouiat Sidi Abdelkader	56,18	2,37	25,79	15,66
Bni Ahmed Imoukzan	56,61	5,42	20,33	17,64
Bni Ammart	57,10	10,51	24,21	8,18
Bni Bchir	54,09	6,44	28,12	11,35
Bni Bounsar	52,26	8,72	23,25	15,76
Sidi Boutmim	51,26	9,45	27,03	12,27
Sidi Bouzineb	51,20	10,53	26,18	12,09
Zarkt	48,98	9,23	27,60	14,20
Abdelghaya Souahel	65,73	4,84	17,38	12,05
Bni Bouchibet	54,27	5,04	23,39	17,29
Issaguen	58,88	13,11	22,10	5,91
Ketama	62,52	14,31	17,60	5,56
Moulay Ahmed Cherif	63,21	7,83	21,95	7,00
Taghzout	53,39	11,48	19,94	15,19
Tamsaout	61,46	5,32	21,18	12,05
Provine Al Hoceima	56,2	9,3	22,8	11,6

Source : Haut-Commissariat au Plan

Partie II :

Secteurs Economiques

9. Agriculture et pêche

Située dans le Rif, chaîne montagneuse du Maroc septentrional (du nord), la province d'Al Hoceima se caractérise par une topographie accidentée et tourmentée, ce qui la rend en partie enclavée. L'aspect montagneux et défavorable ainsi que l'étroitesse des plaines méditerranéennes, caractérise le relief provincial, à l'exception de certaines localités d'irrigation privilégiées (Nekkor, Rhiss). Cependant, la zone dispose d'une pluviométrie importante, à l'exception de la façade orientale, mais les sols demeurent peu favorables. Le périmètre d'Al Hoceima est dominé par l'agriculture céréalière, l'élevage caprin sur les sommets et une arboriculture de figuiers et d'amandiers.

N'empêche que d'autre part, les forêts de la province ont favorisé le développement de la production forestière.

9.1. Ressources en terre

A l'échelle provinciale, la superficie agricole utile (SAU) s'élève, en 2018, à 173400 ha, L'irrigation ne concerne que 20000 ha, traduisant un taux d'irrigation faible de 11,5%. Sur le plan foncier, le statut des terres Melk est le statut le plus dominant et représente 99,2% de la SAU totale.

Tableau 24 : Répartition de la superficie agricole (en ha), année 2018

Type	Superficie en hectare (ha)	Nombre d'exploitations agricoles
Superficie totale	355 500	
Superficie Agricole Utile (SAU)	173 400	31 100
Superficie Irriguée	20 000	

Source : Direction Régionale de l'Agriculture

9.2. Productions végétales

9.2.1 Céréaliculture

La pratique des cultures céréalières est la plus prépondérante à la province d'Al Hoceima puisqu'elle occupe une superficie de 101950 ha, soit 58,8% de la SAU provinciale, et ce, malgré le caractère accidenté du relief. Cette culture assure ainsi une production de l'ordre de 1711856 quintaux, traduisant une productivité de 16,8 qx/ha.

Tableau 25 : Les cultures céréalières, campagne 2017-2018

Culture	Superficie (en ha)	Production (en qx)	Productivité (qx/ha)
Blé dur	18170	323426	17,8
Blé tendre	26670	394716	14,8
Orge	57110	993714	17,4
Mais	-	-	-
Total des	101950	1711856	16,8

Source : Direction Régionale de l'Agriculture

9.2.2 Légumineuses

A la Province d'Al Hoceima, les légumineuses sont cultivées sur une superficie de 7459 ha, occasionnant la production de 39520 quintaux durant la campagne 2017-2018.

Les fèves et les petits pois sont les plus pratiqués puisqu'ils occupent 83,6% de la superficie consacrée à ce type de culture.

Tableau 26 : Culture des légumineuses, campagne 2017-2018

Culture	Superficie (en ha)	Production (en qx)	Productivité (qx/ha)
Fève	4136	25220	6,1
Lentille	1221	3660	2,7
Petits pois	2102	10640	5,1
Pois chiche	-	-	-
Total des légumineuses	7459	39520	5,2

Source : Direction Régionale de l'Agriculture

9.2.3 Cultures maraichères et fourragères

Pendant la campagne 2017-2018, Le maraichage de saison dans la province d'Al Hoceima est cultivé sur une superficie de 110 ha, produisant un total de 19080 quintaux durant la campagne 2017-2018.

Tableau 27 : Cultures fourragère, campagne 2017-2018

Culture	Superficie (en ha)	Production (en qx)	Productivité (qx/ha)
Orge fourrager	2020	125800	62,3
Vesce avoine	-	-	-
Mélange fourrager	830	42300	50,9
Total	2850	168100	58,9

Source : Direction Régionale de l'Agriculture

Quant aux cultures fourragères, elles sont pratiquées sur une superficie de 2850 ha avec une production de l'ordre de 168100 quintaux.

9.2.4 Arboriculture fruitière

Les plantations arboricoles s'étendent sur une superficie de 62684 ha, produisant 525770 quintaux de fruits. L'amandier demeure le plus répandu avec 55,6% des superficies consacrées à ce type de culture, cependant la production en olivier dépasse largement celle en amandier représentant respectivement 14,8% et 4,6% de la production réalisée.

Afin de promouvoir l'extension des plantations arboricoles, la direction de la restauration des sols de la province a consacré, durant La campagne 2017-2018, 7697 ha pour la plantation de l'espèce cactus.

Tableau 28 : Plantation arboricoles, campagne 2017-2018

Espèce	Superficie (en ha)	Production (en qx)
Olivier	13540	77950
Figuier	5680	68240
Amandier	34842	24390
Pommiers	276	10520
Poirier	63	2900
Cognacier	8	360
Abricotier	20	900
Prunier	102	4520
Pêche et nectarier	28	1300
Noyer	374	2430
Grenadier	56	2400
Cactus	7697	329870

Source : Direction Régionale de l'Agriculture

9.3. Productions animales

Pour l'approvisionnement en viandes rouges, la province d'Al Hoceima compte un abattoir intercommunal à Douar Swani, Cercle Ait Youssef Ou Ali, cet établissement dispose de l'agrément sanitaire vétérinaire. Ainsi, approchée par les quantités de viandes rouges contrôlées par les services vétérinaires, la production de viandes rouges est estimée à 369624 têtes en 2018, dont 9,7% de viandes bovines, 62,4% de viandes ovines, et 27,8% de viandes caprines.

Quant au nombre d'éleveurs, il atteint en 2018, 7194 éleveurs pour l'espèce bovine, 7692 pour les ovines et 3429 pour les caprines.

Tableau 29 : Répartition du cheptel et nombre éleveurs, année 2018

Type	Effectif Total (têtes)	Nombre d'éleveurs
Bovine	35 971	7 194
Ovine	230 770	7 692
Caprine	102 883	3 429
Total	369 624	18 315

Source : Direction Régionale de l'Agriculture

9.4. Pêche

La province d'Al Hoceima dispose de potentialités halieutiques relativement importantes avec une façade maritime de 72 km de longueur. La pêche constitue un pilier essentiel de l'économie locale qui emploie une partie notable de la population active. La circonscription maritime comprend trois ports qui sont le port d'Al Hoceima, le port de Calairis et le port d'Inouaren.

Tableau 30 : Produits de la pêche selon l'espèce, année 2018

Quartiers et Sous Quartiers Maritimes	Poissons Blancs	Poissons Bleu	Crustacés	Céphalopodes	Total
<u>AI HOCEIMA</u>					
Quantité (en tonnes)	313	3 732	6	724	4 775
Valeur (en 1000 dh)	8 973	46 122	592	58 742	114 429
<u>CALAIRIS</u>					
Quantité (en tonnes)	21	697	-	98	816
Valeur (en 1000 dh)	351	4 574	-	8 108	13 033
<u>INOUREN</u>					
Quantité (en tonnes)	1	-	-	25	26
Valeur (en 1000 dh)	34	-	-	2060	2094
<u>TOTAL</u>					
Quantité (en tonnes)	335	4 429	6	847	5 617
Valeur (en 1000 dh)	9 358	50 696	592	68 910	129 556

Source : Délégation Régionale d'Office National des Pêches à Al Hoceima

Au cours de l'année 2018, les débarquements enregistrés par l'Office National des Pêches d'Al Hoceima ont atteint plus de 5617 tonnes de produits de la pêche pour une valeur d'environ 129,5 millions de dirhams dont la grande partie est réalisée au niveau du port d'Al Hoceima (85,0%). La valeur du poisson bleu avec sa grande quantité (78,8 % de l'ensemble des débarquements) constitue 39,1% de l'ensemble de la valeur réalisée dans les trois ports alors que les autres natures constituent 7,2 % du poisson blanc 0,5% des crustacés et 53,1% pour les céphalopodes.

10. Industrie et Commerce

10.1. Zones industrielles

Longtemps marquées par une accessibilité par la route réputée difficile et dangereuse, Al Hoceima et sa région ne sont plus maintenant à inscrire sur le registre de l'enclavement. Dès l'année 2007, la rocade sur la côte sud de la Méditerranée, le long des côtes maritimes, attendue depuis longtemps, a permis à toute la province de s'ouvrir davantage sur le reste du pays et, au demeurant, devenir une zone à forte attractivité.

L'industrie est parmi les activités qui seraient en mesure de booster le développement socioéconomique de la province d'Al Hoceima, le niveau des équipements d'infrastructures, la rudesse du relief, le coût élevé du foncier et l'absence d'initiatives de la part du secteur privé sont autant de paramètres qui expliquent la faiblesse du poids de ce secteur dans l'économie provinciale. Néanmoins, la création de la zone d'activités économiques d'Ait Kamra et la réhabilitation de la zone industrielle d'Imzouren vont permettre de donner un coup de pouce à l'industrie dans la province et d'offrir de nouvelles opportunités pour le développement de l'activité industrielle locale.

10.2. Activités industrielles

La province d'Al Hoceima abrite à peine 66 entreprises industrielles employant au total 1022 personnes et générant un chiffre d'affaires de quelque 387 millions de DH. Ce qui veut dire que le tissu industriel de la province reste encore à l'état embryonnaire. Le poids de ces entreprises dans l'économie provinciale reste très modeste.

Tableau 31 : Grandeurs économiques par grands secteurs, année 2017 (Valeurs en milliers DH)

Secteur	Nombre entreprise	Chiffre d'affaire	Production	Investissement
Industries agroalimentaires (IAA)	28	154565	154565	4460
Industries chimiques et para chimiques (ICP)	29	227114	25670	2503
Industries mécaniques et métallurgiques (IMM)	9	5421	5421	0
Total provincial	66	387100	185656	6963

Source : Délégation Provinciale de l'industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique
*Enquête Annuelle sur les Industries de Transformation Exercice 2017

L'industrie chimique et para chimique est le sous-secteur qui prédomine l'activité industrielle dans la province d'Al Hoceima. En effet, il compte 44% de l'ensemble des entreprises implantées dans la province, et contribue à hauteur de 59% au chiffre d'affaires réalisé par les entreprises industrielles.

Tableau 32 : Emploi par grands secteurs, année 2017

Secteur	Effectif permanent	Effectif féminin	Frais de personnel en milliers de DH
Industries agroalimentaires (IAA)	823	251	
Industries chimiques et para chimiques (ICP)	164	0	37494
Industries mécaniques et métallurgiques (IMM)	35	0	
Total provincial	1022	251	37494

Source : Délégation Provinciale de l'industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique
*Enquête Annuelle sur les Industries de Transformation Exercice 2017

10.3. Commerce

Quant au commerce, il est considéré comme un des principaux supports économiques de la province d'Al Hoceima en raison des MRE (Marocains Résidents à l'Étranger) et du tourisme, il demeure sans conteste l'une des activités les plus florissantes de la province. La majorité des investissements est, d'ailleurs, orientée vers ce secteur en raison des besoins importants en approvisionnements de la province. Ainsi, on constate qu'un réseau très dense de commerçants couvre toute la province. De manière générale, les transactions commerciales dans cette province obéissent à la succession de deux périodes d'activités distinctes. D'abord, une période de dynamisme des transactions commerciales au cours de l'été, générée par une demande croissante occasionnée par l'afflux massif de touristes et le retour des MRE originaires de la province. Et à l'opposé, une période de stagnation des transactions commerciales durant le reste de l'année qui survient immédiatement après, dès qu'Al Hoceima se vide de ses visiteurs et des touristes. A noter que en 2018, plus de 47 certificats négatifs ont été délivrées en faveur des SARL exerçant dans le commerce de détail et 7 certificats pour des enseignes liées au même sous-secteur.

11. Tourisme

La province possède d'importantes potentialités touristiques qui, pleinement exploitées permettraient de faire du tourisme une filière importante du développement économique. En effet, La situation privilégiée de la province d'Al Hoceima, son relief diversifié unissant à la fois, plages, montagnes et forêts, ainsi que son climat de type méditerranéen (l'été est sec et chaud, les hivers pluvieux et frais), sont autant d'atouts qui la prédisposent à occuper une place favorisée en tant que destination touristique. En effet, Al Hoceima est une des plus importantes stations balnéaires du Maroc. La venue massive, pendant l'été, de ressortissants marocains à l'étranger et touristes intérieurs est favorisée par la multitude des plages dans la province :

Quemado (complexe), Tala Youssef, Chafarina (complexe), Cala Iris à 60 Km du centre-ville, Souani, Sfiha, Cala Bonita et Boussekour... La baie d'Al Hoceima compte également de nombreuses îles, comme les minuscules îles de Nekkour et Bades et surtout de très nombreux petits îlots rocheux.

La province d'Al Hoceima abrite un Parc National qui recouvre toute la tribu des Iboqoyen, avec ses douars pittoresques comme Adouz et Taoussart qui se trouvent dans la commune rurale de Rouadi.

Il est à noter que la ville a connu un progrès remarquable au niveau de l'infrastructure et des projets, les grands chantiers de la rocade Méditerranée ont permis depuis 2007, un désenclavement de la ville d'Al Hoceima. Le port d'Al Hoceima dispose d'une gare maritime à infrastructure moderne pour le trafic passager.

La province possède, aussi, un aéroport international « Al Hoceima-Cherif Al Idrissi » qui s'étend sur une superficie de 88 ha avec une capacité de 300 000 passagers par an.

11.1. Structures d'accueil

En matière d'hébergement, la province d'Al Hoceima englobe jusqu'à le 31 décembre 2017, 35 établissements hôteliers, pour une capacité de 1006 chambres et 2072 lits. Cette capacité ne constitue que 11,9% du total des établissements au niveau régional.

Tableau 33 : Capacité hôtelière au 31/12/2017

	Etablissements	Chambres	Lits
Al Hoceima	35	1006	2072
Régional	294	11924	25537
Province / régional (en %)	11,9	8,4	8,1

Source : Annuaire statistique du Maroc 2018

La répartition de la capacité litière des hôtels homologués selon la catégorie fait ressortir que les hôtels de 4 étoiles constituent 62% du parc de l'hébergement touristique classé, au détriment des hôtels bas de gamme (1, 2 et 3 étoiles) avec 38% de la capacité totale. On remarque de même que les hôtels 5 étoiles ainsi que les villages de vacances touristiques (VVT) sont inexistantes sur le territoire provincial.

Tableau 34 : Capacité hôtelière classée selon la catégorie au 31/12/2017

Catégories	Étoiles					VVT	RT	Auberges	Gites
	1	2	3	4	5				
Hôtels	5	5	4	6	-	-	9	1	5
Lits	143	256	246	1066	-	-	150*	16*	49*

Source : Annuaire statistique du Maroc 2018

V.V.T : Villages de vacances touristiques, RT : Résidences touristiques

* Données Annuaire statistique du Maroc 2014

11.2. Fréquentation hôtelière

L'activité touristique peut être approchée par les nuitées réalisées dans les hôtels classés. Ainsi le nombre de nuitées touristiques à la province d'Al Hoceima s'est élevé en 2018 à 90433 nuitées, et selon les catégories d'hôtels 54729 nuitées réalisées dans la province d'Al Hoceima relèvent des hôtels de 4 étoiles.

Tableau 35 : Evolution des nuitées touristiques

Année	2010	2017	2018
Al Hoceima	29375	66979	90433

Source : Délégation provinciale du tourisme

11.3. Constat et perspectives

La province d'Al Hoceima possède toutes les potentialités pour devenir une destination touristique de premier choix. La richesse et la diversité du potentiel naturel et culturel de la province lui permettent d'exploiter plusieurs créneaux porteurs tels que le tourisme balnéaire, le tourisme rural, le tourisme culturel et le tourisme écologique.

Toutefois, le tourisme au niveau de la province d'Al Hoceima demeure caractérisé par son aspect saisonnier, en effet, la province connaît un essor économique aux niveaux touristique et infrastructurel depuis des années grâce aux centaines de milliers de ressortissants originaires d'Al Hoceima qui viennent chaque année en masse pendant la période estivale.

12. Transport

N'étant pas traversée par le réseau ferroviaire national, la province d'Al Hoceima est reliée presque exclusivement aux restes des provinces du Royaume via son infrastructure routière, ou aérienne dans une moindre mesure.

12.1. Transport routier

12.1.1 Réseau routier classé

La province d'Al Hoceima dispose d'un réseau routier classé long de 591,6km, constitue de 3 routes nationales d'une longueur de 318,5km, de 2 routes régionales d'une longueur de 160,1km et de 9 routes provinciales de 113,0 km, toutes revêtues.

Tableau 36 : Réseau routier classé (en km) au 31/12/2018

Catégorie	Longueur totale	Dont longueur revêtue
Routes nationales	318,5	318,5
Routes régionales	160,1	160,1
Routes provinciales	113,0	113,0
Total provincial	591,6	591,6

Source : Direction provinciale de l'équipement et du transport

12.1.2 Programme national des routes rurales

Le programme national des routes rurales (PNRR) contribue au désenclavement des populations rurales en facilitant leur accessibilité aux services sociaux de base et en permettant le développement des échanges économiques producteurs de valeurs et de richesses pour les communes rurales.

Au 31/12/2018 Le programme national des routes a connu l'aménagement de 143,8 Km des routes, la construction de 169,9 Km soit un total de 313,7 Km des routes rurales.

12.2. Transport aérien

La province d'Al Hoceima abrite l'aéroport international « Al Hoceima - Cherif Al Idrissi », cet aéroport s'étend sur une superficie de 88 ha, il dispose de 2160 m de longueur de piste et il est doté d'une aire de stationnement de 18000 m² et d'une aérogare de 1 350 m² pour une capacité de 300 000 passagers par an.

Cet aéroport ne dessert que quelques lignes régulières avec l'Europe, les liaisons directes les plus fréquentées sont celles avec Rotterdam, Amsterdam et Bruxelles.

Tableau 37 : Mouvement des avions et des voyageurs à l'aéroport Al Hoceima Cherif al Idrissi

Année 2017	
<u>Mouvements des avions</u>	1 118
Trafic commercial	751
Autres mouvements	367
<u>Mouvements des voyageurs</u>	60 025
Trafic commercial	56 676
Autres mouvements	349

Source : Annuaire statistique du Maroc 2018

En année 2017, le trafic commercial de mouvements des avions au niveau de la province d'Al Hoceima a enregistré 751 vols, et celui de mouvements des voyageurs a atteint 56 676 passagers.

12.3. Transport maritime

La province est dotée du port d'Al Hoceima qui est classé, après de récents aménagements, parmi les cinq premiers ports nationaux pour le trafic de passagers. Il permet l'ouverture de la province sur le flanc euro-méditerranéen et il assure le trafic de passagers.

Tableau 38 : Mouvement des passagers et des véhicules au port d'Al Hoceima selon les mois

Mois	Année 2017			Année 2018		
	Nb de voyages	Nb de voyageurs	Nb de véhicules	Nb de voyages	Nb de voyageurs	Nb de véhicules
Janvier	2	540	181	4	1152	377
Février	4	832	372	3	585	244
Mars	4	788	357	5	996	424
Avril	5	2118	814	4	923	360
Mai	4	953	458	4	822	350
Juin	4	712	268	7	1039	363
Juillet	19	14172	3168	14	15021	3369
Août	14	14669	3221	15	19284	4465
Septembre	9	5123	1274	5	5242	1328
Octobre	1	118	50	2	565	210
Novembre	4	600	258	4	741	388
Décembre	5	1337	482	5	1529	606
Total	75	41962	10903	72	47899	12484

Source : Agence Nationale des Ports_ Port Al Hoceima

Au titre de l'année 2018, 47 899 mille de passagers et 12 484 véhicules ont transité par le port d'Al Hoceima via la ligne maritime Motril à l'Espagne.

Plus de 56 % de voyages sont concentrés sur la période estivale allant du mois de juin au mois de septembre, soit 85% de l'ensemble de voyageurs et 76% de l'ensemble de voiture.

Le trafic des passagers, au port d'Al Hoceima, a enregistré une augmentation que ce soit au niveau des passagers (14,1%) ou au niveau des voitures (14,5%) entre l'année 2017 et l'année 2018.

13. Energie

Secteur stratégique, l'énergie joue un rôle primordial dans l'amélioration du niveau de vie de la population, ainsi que dans la compétitivité économique de tout pays.

13.1. Electricité

Pour s'approvisionner en énergie électrique, la consistance du schéma fonctionnel, infrastructurel de transformation et de transport d'énergie électrique couvrant la province est présentée comme suit : 1 poste de transformation de 60/22 KW d'Imzouren d'une puissance de 20M.V.A, une ligne de 22000 km reliant le poste de transformation de la ville d'Al Hoceima et les centres avoisinants, et une centrale thermique alimentant partiellement la ville d'AL Hoceima en cas de panne.

L'opérateur agissant dans la distribution de l'électricité dans la province est l'ONEE (Branche électricité). Ainsi, la vente d'électricité dans la province s'est chiffré à 164,8 millions de KWh en 2017, soit 3242,9 millions KWh au niveau de la région Tanger Tétouan Al Hoceima.

Tableau 39 : Evolution des ventes d'électricité en millions KWh

Année	2015	2016	2017
Province Al Hoceima	155,5	158,0	164,8
Région Tanger -Tétouan -Al Hoceima	2931,2	3066,0	3242,9

Source : Annuaire statistique du Maroc 2018

13.2. Produits pétroliers

En matière d'activité pétrolière, la province d'Al Hoceima abrite un centre emplisseur de gaz « Salam gaz » dont la capacité de stockage est de l'ordre de 2 000 m³ de gaz butane et 145 m³ de gaz propane, ainsi 8 sociétés de distribution bénéficient de l'emplissage de ce centre. Ses ventes se sont élevées en 2018, à 20 314,8 TM de gaz butane et 28,6 TM de gaz propane.

14. Eau

Malgré l'existence de 5 cours d'eau importants (oueds) : Nekor, Ghiss, Snada, Boufrah et Messtassa, les apports d'eau de surface ne sont régularisés que sur l'oued Nekor dont la capacité actuelle de rétention est réduite à cause de l'envasement. Le déficit en eau d'irrigation est structurel particulièrement au niveau de l'unique grand périmètre de PMH (petite moyenne hydraulique) que compte la province (périmètre Nekor Ghiss).

14.1. Infrastructure hydraulique

Le territoire provincial compte deux barrages, le barrage Mohamed Ben Abdelkarim El Khattabi et le barrage Joumouâa utilisés pour l'approvisionnement en eau potable et eau à usage industriel.

- Barrage Mohamed Ben Abdelkarim El Khattabi :
Mise en service en 1985, cet ouvrage alimente : la ville d'Al Hoceima, Bni Bouayach, Imzouren et la conduite qui s'étend de la station de traitement de l'ONEP jusqu'à Cala-iris et Bni Gmil Mestassa sur laquelle sont réalisés des piquages destinés à l'approvisionnement en eau potable pour les douars limitrophes.
- Barrage Joumouâa :
Mise en service en 1993, cet ouvrage permet d'alimenter : la ville de Targuist, le centre Bni Hadifa, le centre Bni Abdellah et la conduite qui s'étend de la station de traitement de l'ONEP de Targuist jusqu'à Bni Abdellah sur laquelle sont réalisés des piquages destinés à l'approvisionnement en eau potable pour les douars limitrophes.

Tableau 40 : Production d'eau potable des stations de traitement, année 2018

Barrage	Date de construction	Production (m ³)
Mohamed Ben Abdelkarim El Khattabi	1985	1 748 263
Joumouâa	1993	1 210 986

Source : Office national de l'électricité et de l'eau potable-branche Eau

14.2. Eau potable

Les villes et les centres d'Al Hoceima, Targuist, Bni Bouayach, Imzouren, Ajdir et Ait Kamra, gérés par l'ONEP sont alimentés régulièrement par des eaux souterraines et superficielles de barrages : barrage Mohamed Ben Abdelkrim Al Khattabi et barrage Joumouâa.

La production d'eau potable en 2018 s'y est chiffrée à 11,9 millions de m³, produites par l'ONEE (branche eau), soit 2,8 millions de m³ des eaux superficielles et 9,1 millions de m³ des eaux souterraines.

En 2018, la quantité d'eau distribuée s'est élevée à 6,1 millions m³ pour les abonnés consommateurs, la majorité de ces abonnés sont des ménages, soit 98,1% de l'ensemble des abonnés, suivi des administrations et des entreprises (respectivement 1,5% et 0,4%).

Tableau 41 : Production et ventes d'eau, année 2018

Province d'Al Hoceima	
<u>Production (en 1000 m³)</u>	
Superficielle	2 813,349
Souterraine	9 130,598
<u>Ventes aux abonnés consommateurs</u>	
Quantité (1000 m ³)	6 159,391
Valeur en (1000 DH)	61 991,670
<u>Nombre d'abonnés (Centre ONEE Branche d'eau)</u>	
Particulier	60 904
Etat	922
Industriel et Préférentiel	263

Source : Office national de l'électricité et de l'eau potable-branche Eau

15. Réseau bancaire

Outre l'agence de Bank Al Maghrib, Le réseau bancaire provincial compte 75 établissements bancaires en 2017, il poursuit ainsi son élargissement puisque l'effectif des agences a augmenté en comparaison avec l'année 2016 où il était de 74 agences, reflétant l'évolution des activités économiques et la diversification des offres de produits et services fournis par les banques.

Tableau 42 : Implantation bancaire, année 2017

Agences Bancaires	Nombre
Al Barid Bank	15
AttijariWafa Bank	16
B.M.Commerce Extérieur	7
B.M.Commerce et Industrie	1
Crédit Agricole du Maroc	5
Crédit du Maroc	3
Crédit Immobilier et Hôtelier	2
Banque Populaire	24
Société Générale	1
Union Marocaine des Banques	1
Autres	-
Ensemble	75
BANK AL MAGHRIB	1

Source : Bank Al Maghrib

Par banques, la Banque Populaire, Attijari Wafa Bank et Al Barid Bank sont les plus représentées dans la province, soit 73% de l'ensemble des banques dans la province.

En termes de densité bancaire, la province d'Al Hoceima compte une agence pour 5329 habitants contre une agence pour 5299 au niveau national. D'autre part, les crédits octroyés par l'ensemble des banques commerciales installées à la province d'Al Hoceima se sont établis à la fin de l'année 2017 à 1,3 milliards de dirhams, représentant ainsi seulement 13,6% de dépôts recueillis par ces mêmes banques se situant à 9,7 milliards de dirhams.

Tableau 43 : Dépôts et crédits bancaires, année 2018 (en 1000 DH)

Mois	Dépôts	Crédits
Janvier	9522747	1218093
Février	9552068	1222710
Mars	9550781	1249058
Avril	9541708	1254361
Mai	9516479	1266112
Juin	9565661	1291437
Juillet	9593544	1276766
Aout	9633885	1263471
Septembre	9695466	1288005
Octobre	9650989	1286118
Novembre	9629290	1295088
Décembre	9674288	1317268

Source : Bank Al Maghrib

Partie III :

Secteurs Sociaux

16. Enseignement

Le capital humain est la notion bien connue selon laquelle les savoirs et le savoir-faire acquis par l'instruction, la formation et l'expérience représentent certaines de nos plus précieuses ressources. Un élément qui incite fortement les individus à investir dans l'éducation est le fait que les connaissances et les compétences acquises tendent à améliorer leur productivité et donc leur potentiel de gains.

Dans ce cadre un certain nombre d'orientations et d'objectifs sont fixés et assignés au secteur de l'enseignement afin qu'il joue effectivement un rôle non seulement d'accumulation mais de formation de potentialités humaines, capable de s'insérer dans la vie active et de maîtriser la technologie modernes et les nouvelles techniques.

16.1. Enseignement préscolaire

L'enseignement préscolaire constitue une étape essentielle pour la préparation des enfants à l'enseignement fondamental et concerne essentiellement les enfants n'ayant pas encore atteint l'âge de scolarité. Il est dispensé dans deux types d'établissements :

- Les écoles coraniques (Msid) qui constituent la forme de scolarisation la plus répandue notamment dans le milieu rural, elles affèrent un enseignement de type traditionnel rénové.
- Les maternelles et jardins d'enfants dont l'encadrement et l'équipement permettent d'assurer une formation basée sur les méthodes modernes.

Au cours de l'année scolaire 2018-2019, l'effectif des enfants ayant fréquenté le préscolaire dans la province d'Al Hoceima est évalué à 2802. Cet effectif est réparti à raison de 72,8% pour l'enseignement préscolaire moderne et public, soit une prédominance de ce type de scolarisation contre 27,2% pour l'enseignement préscolaire traditionnel.

Quant au taux de féminisation des scolarisés, l'enseignement préscolaire moderne et public comme le préscolaire traditionnel se distinguent par la scolarisation importante des filles qui représentent respectivement 48,2% et 51,5% des effectives.

Tableau 44 : Effectifs des élèves dans l'enseignement préscolaire, année scolaire 2018-2019

Type d'enseignement Préscolaire	Elèves	
	Total	Dont filles
Traditionnel	763	393
Moderne et public	2039	982
Total	2802	1375

Source : Académie Régionale de l'Education et de Formation

16.2. Enseignement primaire

Si l'enseignement préscolaire moderne ou traditionnelle veille sur la préparation des enfants à appréhender l'école, l'enseignement primaire a pour mission d'assurer une formation de base. Vu l'importance de cette mission accordée par ce type d'enseignement, il s'empare de la priorité tant en matière d'encadrement qu'en matière d'infrastructure.

Dans ce cadre, l'offre scolaire primaire provinciale s'est établie, durant l'année scolaire 2018-2019, à 150 établissements et 329 unités satellites. Cette offre se répartie entre 141 établissements publics et 9 privés.

Tableau 45 : Etablissements, salles et classes de l'enseignement primaire, année scolaire 2018-2019

Type d'enseignement	Etablissements	Satellites	Salles	Classes
Public	141	329	1576	2194
Privé	9	-	87	81
Total	150	329	1663	2275

Source : Académie Régionale de l'Education et de Formation

L'infrastructure primaire assure ainsi l'enseignement à 44880 élèves dont 47,7% de filles. Ces effectifs sont répartis sur 2275 classes, à raison de 20 élèves par classe (20 élèves par classe pour le public et 19 dans le privé).

Le nombre de salles se situant à 1663 salles, ne couvre le besoin que de 73% des classes, ce qui occasionne leur occupation durant pratiquement toute la journée. Ce phénomène est plus accentué dans les écoles publiques, alors que pour les établissements privés, le nombre de salles dépasse celui des classes.

Tableau 46 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement primaire par milieu, année scolaire 2018-2019

Type d'enseignement	Urbain		Rural		Total	
	Total	Dont filles	Total	Dont filles	Total	Dont filles
Public	13316	6348	30021	14352	43337	20700
Privé	1543	734	-	-	1543	734
Total	14859	7082	30021	14352	44880	21434

Source : Académie Régionale de l'Education et de Formation

Par ailleurs, l'enseignement primaire public recevait, durant l'année scolaire 2018-2019, un effectif de 7465 nouveaux inscrits dont 69,8% en milieu rural, et 48,1% de filles.

En matière d'encadrement, la province d'Al Hoceima compte 2250 enseignants. Cet effectif traduit une moyenne de 99 enseignants par 100 classes, qui ne permet pas de faire face en éventualités d'absence du personnel enseignant. Cette situation est plus accentuée pour l'enseignement public pour lequel le nombre de classes dépasse celui des enseignants, avec une moyenne de 97 enseignants pour 100 classes. L'enseignement privé de la province compte 40 enseignants pour un effectif de 1116 élèves durant l'année scolaire 2018-2019.

16.3. Enseignement secondaire collégial

L'infrastructure scolaire collégiale provinciale a englobé, durant l'année scolaire 2018-2019, 40 établissements dont 37 publics et 3 privés. Ce cycle se caractérise par sa concentration en milieu rural, puisque le milieu urbain ne compte que 15 collèges.

Tableau 47 : Etablissements et classes de l'enseignement secondaire collégial par milieu, année scolaire 2018-2019

Type d'enseignement	Etablissements			Classes
	Urbain	Rural	Total	
Public	12	25	37	491
Privé	3	0	3	13
Total	15	25	40	504

Source : Académie Régionale de l'Education et de Formation

Ces établissements assurent ainsi l'enseignement à 16039 élèves dont 45,1% de filles, soit 15849 élèves de l'enseignement collégial public dont 7156 sont des filles et 190 élèves de l'enseignement privé dont 79 sont des filles.

Ces effectifs sont répartis sur 525 classes, soit une moyenne de 30 élèves par classe, ce qui dénote la sur-occupation des classes dans ce cycle d'enseignement. En matière d'encadrement, la province d'Al Hoceima compte 768 enseignants, 746 pour l'enseignement secondaire public et 22 enseignants exerçant au secteur privé.

Tableau 48 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire collégial public par milieu, année scolaire 2018-2019

Milieu	Elèves	Dont filles
Urbain	6809	3323
Rural	9040	3833
Total	15849	7156

Source : Académie Régionale de l'Education et de Formation

16.4. Enseignement secondaire qualifiant

Le cycle de l'enseignement secondaire ne cesse de connaître des réformes de fond touchant le système de contrôle, d'examens et de programmes. Ces réformes opérées sont de nature à mieux rentabiliser l'enseignement secondaire qualifiant et assurer une formation générale et spécialisée répondant aux exigences du développement de la société marocaine en général et de son économie en particulier. L'offre scolaire secondaire qualifiante s'est établie, durant l'année scolaire 2018-2019, à 20 établissements dont 19 publics et un établissement privé. Ce cycle se caractérise par sa concentration en milieu urbain, puisque le milieu rural ne compte que 7 lycées.

Tableau 49 : Etablissements et élèves de l'enseignement secondaire qualifiant par milieu, année scolaire 2018-2019

Type d'enseignement	Milieu	Etablissement	Élèves	
			Total	Dont filles
Public	Urbain	12	5825	3066
	Rural	7	2326	1049
	Total	19	8151	4115
	Privé	1	18	5
Total		20	8169	4120

Source : Académie Régionale de l'Education et de Formation

Le phénomène de sur-occupation des classes est plus accentué dans les établissements publics urbains avec un taux de couverture de 29 élèves par classe contre 28 élèves par classe dans les lycées ruraux, alors que pour l'établissement privé, 18 élèves occupent une seule classe.

Les établissements secondaires qualifiants assurent ainsi l'enseignement à 8169 élèves dont 50,4% de filles. Ces effectifs sont répartis sur 307 classes, soit une moyenne de 27 élèves par classe.

Le nombre d'enseignants du cycle secondaire qualifiant s'élève dans la province d'Al Hoceima à 629 enseignants, ce qui traduit une moyenne de 13 enseignants pour 100 élèves.

17. Enseignement supérieur et formation des cadres

17.1. Ecole Nationale des Sciences Appliquées

Créée en 2008, l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'Al Hoceima (ENSAH) est un établissement public d'enseignement supérieur relevant de l'université Abdelmalek Essaâdi. Sa création s'inscrit dans l'optique de favoriser la formation des ingénieurs d'Etat hautement qualifiés dans les spécialités les plus ouvertes et susceptibles de connaître d'importants développements au sein du tissu socio-économique régional et national.

L'Ecole Nationale des Sciences Appliquées Al Hoceima dispense des formations de deux années préparatoires et trois années de spécialités dans les domaines suivants : Génie informatique, Génie civile, Génie de l'Eau et Environnement et Génie Energétique.

Etalée sur une superficie de 5.700 m², l'ENSA d'Al Hoceima est de nature à doter cette zone géographique d'un pôle scientifique à travers la création d'un noyau universitaire, appuyer le secteur de l'enseignement supérieur technique et promouvoir la formation professionnelle.

L'Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'Al Hoceima comprend en année universitaire 2018-2019 : un internat avec une capacité de 494 lits, 02 amphithéâtres, 26 salles de cours et des travaux pratiques, 02 laboratoires, 02 bibliothèques, 04 salles de recherche, des terrains de sports, des vestiaires et une cafétéria.

Tableau 50 : Effectifs des étudiants de l'ENSA par cycle et nationalité, année universitaire 2018-2019

Cycle	Marocains		Etrangers		Ensemble	
	Total	Féminin	Total	Féminin	Total	Féminin
Cycle normal	376	187	19	5	395	192
Cycle d'ingénieur	479	218	27	0	506	257
Total	855	405	46	5	901	449

Source : Ecole Nationale des Sciences Appliquées à Al Hoceima

Durant l'année universitaire 2018-2019, l'effectif global des étudiants qui poursuivaient leurs études à l'ENSA d'Al Hoceima s'élevait à 901 étudiants (dont 49,8% sont de sexe féminin), les étudiants étrangers étant au nombre de 46 étudiants.

Tableau 51 : Effectifs des étudiants de l'ENSA par domaine d'étude et sexe, année universitaire 2018-2019

Cycle	Marocains		Etrangers		Ensemble	
	Total	Féminin	Total	Féminin	Total	Féminin
<u>Cycle normal</u>	376	187	19	5	395	192
CP1	235	119	16	4	251	123
CP2	141	68	3	1	144	69
<u>Cycle d'ingénieur</u>	479	218	27	0	506	257
Génie civile	185	72	21	0	206	123
Génie Informatique	143	56	3	0	146	54
Génie Energétique	116	58	2	0	118	58
Génie de l'eau et Environnement	35	32	1	0	36	73
Total	855	405	46	5	901	449

Source : Ecole Nationale des Sciences Appliquées à Al Hoceima

17.2. Faculté des Sciences et Techniques

A l'instar de toutes les Faculté des Sciences et Techniques du royaume, la FST d'Al Hoceima dispense un enseignement modulaire semestriel basé sur le contrôle continu, elle propose deux parcours de tronc commun Mathématiques, Informatique et Physique (MIP) et Biologie, Chimie et Géologie (BCG) préparant l'accès aux licences, masters et aux diplômes d'ingénieur ou à d'autres concours nationaux et internationaux.

En année universitaire 2018-2019, la FST d'Al Hoceima comprend : 01 amphithéâtres, 06 salles de cours, 14 salles des travaux pratiques, 12 salles de TD et 01 bibliothèques.

Tableau 52 : Lauréats de FST par domaine d'étude et sexe, année universitaire 2018-2019

Cycle	Total	Féminin
<u>Cycle licence</u>	157	96
Electronique Electrotechnique Automatique (EEA)	34	26
Mathématiques Appliquées Informatique	27	13
Génie de l'Eau et de l'Environnement (GEE)	22	11
Sciences Agroalimentaires et Techniques de Commerce (SATC)	17	14
Mécanique Energétique (ME)	12	2
Techniques d'Analyse et Contrôle de Qualité (TACQ)	35	26
Système de Transmission et de Télécommunication (STT)	10	4
<u>Cycle Master</u>	47	13
Système Embarqués et Robotique (SER)	24	4
Génie de Littoral (GL)	23	9
Total	204	109

Source : Faculté des Sciences et Techniques à Al Hoceima

Durant l'année universitaire 2018-2019, la FST d'Al Hoceima comptait 915 étudiants dont 59,1% sont de sexe féminin et 89,2% sont des étudiants de cycle de licence. Les étudiants de cycle de master étant au nombre de 99 étudiants dont 28,3% sont des femmes.

18. Formation professionnelle

La formation des jeunes et le perfectionnement de la main d'œuvre sont deux actions primordiales pour l'amélioration de la productivité et la rationalisation de l'utilisation des ressources humaines, dans ce cadre la formation professionnelle est considérée comme un outil d'encadrement de la jeunesse, pour améliorer ses compétences et faire face aux exigences du marché d'emploi.

La mise en valeur de cette formation permettra le suivi des mutations technologiques et scientifiques qui révolutionnent la vie économique.

Le nombre de stagiaires qui ont fréquenté les centres de formation professionnelle de la province d'Al Hoceima durant l'année scolaire 2017-2018 s'élève à 2043. A noter que les niveaux « Qualification », « Technicien » et « Technicien Spécialisé » attirent le plus grand nombre des stagiaires avec 35,3%, 24,3% et 22,8% des effectifs respectivement, tandis que seulement 17,6% opte pour le niveau « Spécialisation ».

Tableau 53 : Effectif des stagiaires par niveau, année scolaire 2017-2018

Secteur	Spécialisation	Qualification	Technicien	Technicien spécialisé
Administration/ Gestion/Commerce	-	-	210	302
Textile/Habillement	42	64	-	-
Artisanat/Production	-	-	-	-
Artisanat de service	-	52	-	-
Tourisme/Hôtellerie	-	131	201	27
I.M.M.E.E	71	361	-	-
B.T.P	201	57	-	17
Agriculture	-	15	25	-
Pêche	46	41	60	-
NTIC et Offshoring	-	-	-	60
Transport logistique	-	-	-	-
Total	360	721	496	466

Source : Académie Régionale de l'Education et de Formation

19. Santé

Investir dans la santé n'est pas seulement souhaitable, c'est surtout essentiel dans la plupart des sociétés. En effet l'amélioration des conditions sanitaires par la mise en place d'une infrastructure adéquate et d'un personnel compétent contribue au bien-être de la population et assure en conséquence une participation plus importante à l'activité économique et sociale du pays.

19.1. Infrastructure sanitaire

L'infrastructure sanitaire de la province d'Al Hoceima se compose en 2018 de 59 établissements, soit 3 hôpitaux, 31 centres de santé ruraux communaux, 9 centres de santé urbains et 16 dispensaires ruraux. A noter que L'infrastructure sanitaire de la province ne représente que 20,8% de l'infrastructure sanitaire régionale qui dispose 284 établissements comme indique le tableau ci-dessous :

Tableau 54 : Infrastructure sanitaire publics, année 2018

Catégorie	Province d'Al Hoceima	Région
Hôpital	3	19
Centre de Santé Rural Communal	31	129
Centre de Santé Urbain	9	78
Dispensaire Rural	16	58
Total provincial	59	284

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2018

19.2. Encadrement médical et paramédical

L'encadrement sanitaire à la province d'Al Hoceima est assuré, en 2017, par 186 médecins, 36 médecins exercent dans le secteur privé. Quant aux formations sanitaires publiques, elles sont encadrées par 148 médecins de différentes spécialités, dont 61 médecins généralistes exercent dans le réseau ambulatoire.

De même, avec 14 chirurgiens-dentistes exerçant dans le secteur privé en 2015 la densité provinciale atteint 3 chirurgiens-dentistes par 100000 habitants.

La province d'Al Hoceima détient en 2018, 400 infirmiers dont 254 sont des polyvalents, 96 sages-femmes, 27 anesthésistes et 23 psychiatres.

Tableau 55 : Corps médical et paramédical, année 2017

Corps médical et paramédical	Province Al Hoceima
Médecins secteur public	150
Médecins secteur privé	36
Infirmiers secteurs public	400*

Source : Annuaire statistique du Maroc 2018

(*) Données de l'année 2018

19.3. Productions des établissements de santé

L'activité de la santé publique se manifeste, entre autres, dans les programmes sanitaires qu'elle mène de façon permanente.

Ainsi, au cours de l'année 2015, 52375 enfants âgés de 0 à 11 mois ont bénéficié des prestations du PNI (Programme National d'Immunisation), quant au PNLMD (Programme National de Lutte contre les Maladies Diarrhéiques) 1255 enfants ont bénéficié de ce programme durant l'année 2015.

Tableau 56 : Nombre d'enfants bénéficiaire des prestations du programme national d'immunisation, année 2015

	Enfants âgés de 0-11 mois					
	B.C.G	D.T.C.P+Polio+HIB			POLIO	RR1
		1ère	2ème	3ème		
Province Al Hoceima	8884	8845	8666	8713	8882	8385
National	725566	724237	718213	714670	724467	621482

Source : Annuaire statistique du Maroc 2018

B.C.G : Bacille de Calmette et Guerin (vaccin antituberculeux)

D.T.C.P : Diphtérie, Tétanos, Coqueluche, Poliomyélite R.R 1: Vaccin Anti-Rougeole+vaccin anti rubeola

D'autre part, le programme de planification familiale a concerné 32579 femmes dont 7842 sont des nouvelles acceptante et 24737 sont des anciennes.

Tableau 57 : Activités du programme de planification familiale, année 2015

Milieu	Nouvelles acceptantes	Anciennes acceptantes
Province Al Hoceima	7842	24737
National	617685	3053122

Source : Annuaire statistique du Maroc 2018

20. Jeunesse et sports

Le secteur de la jeunesse et des sports permet la création d'un environnement socio-éducatif susceptible d'assurer l'organisation, l'encadrement et la protection de la jeunesse, de l'enfance et de la femme. Il vise principalement à instaurer une politique cohérente et transversale visant à favoriser l'intégration des jeunes dans le processus de développement social adapté aux besoins des différentes catégories de jeunes.

L'élargissement de la base sportive permettra l'émergence d'une élite capable d'honorer la région et la nation dans les compétitions nationales et internationales et consolider les acquis. Ainsi, la province d'Al Hoceima abrite au total 53 installations sportives dans différentes disciplines afin de permettre aux jeunes de pratiquer des activités sportives diversifiées.

Tableau 58 : Installations sportives, année 2018

Discipline sportive	Nombre d'installations
Salles omnisports	4
Piscines couvertes	1
Pistes athlétisme	1
Terrais en gazon syn	36
Grands stades	4
Centre socio-sportif de proximité intégré	7
Total provincial	53

Source : Direction Provinciale de la Jeunesse et des Sports

Outre le sport, la province compte, en 2018, un centre d'accueils d'une capacité litière de 40 lits. Un total de 240 personnes ont visité ce centre pendant l'année 2018 et elles ont réalisé un total de 486 nuitées.

Tableau 59 : Colonies de vacances, année 2018

	1 ère période	2ème période	3ème période	4ème période	5ème période
Total participants	250	1153	1141	300	696
Dont féminins	32	405	366	70	108
Total encadrants	29	167	115	46	47
Dont féminins	9	62	34	14	10

Source : Direction Provinciale de la Jeunesse et des Sports

Le secteur de la jeunesse et des sports veille aussi sur d'autres activités intéressant les femmes, les enfants et les jeunes. Dans ce sens, la province abrite 6 foyers féminins comptant 148 bénéficiaires, 4 jardins d'enfants abritant 287 enfants bénéficiaires, et 11 maisons de jeunes comptant 33073 participants aux activités normales et de rayonnement.

Tableau 60 : Etablissements de la jeunesse et des sports, année 2018

Etablissements	Nombre
<u>Foyers Féminins</u>	
. Foyers	6
. Nombre de formatrices	14
. Nombre de Bénéficiaires	160
<u>Jardins d'enfants</u>	
. Foyers	4
. Jardinière d'enfants	20
. Nombre de bénéficiaires	261
<u>Maison de jeunes</u>	
. Etablissements	11
. Participants aux activités normales	18041
. Participants aux activités de rayonnement	15032

Source : Direction Provinciale de la Jeunesse et des Sports

21. Entraide nationale

Dans le but d'apporter toute forme d'aide et d'assistance aux populations défavorisées, et de concourir aussi bien à la promotion familiale et sociale qu'à la lutte contre la pauvreté, la marginalisation et l'exclusion, l'entraide nationale agit par le biais de ses 115 centres implantés dans le territoire provincial.

Son action cible aussi bien les femmes que les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation difficile, et ce par le biais de ses 7 programmes.

Tableau 61 : Programmes de l'Entraide Nationale, année 2018

	Province d'Al Hoceima		
	Centres	Bénéficiaires	Encadrants
Centres d'Education et de Formation	36	1995	61
Dar Al Mouaten	2	114	5
Jardin d'enfants	19	742	26
Etablissements de Bienfaisance	33	2036	181
Centres pour Handicapés	4	379	16
Espace d'alphabétisation	15	1036	36
Aides en natures	6	138	12
Ensemble	115	10050	331

Source : Délégation Provinciale de l'Entraide Nationale

21.1. Centres d'Education et de Formation (CEF)

La province d'Al Hoceima abrite 36 centres d'Education et de Formation, comptant 1995 bénéficiaires encadrés par 61 encadrants. Ces centres ciblent les femmes issues des couches sociales démunies et les jeunes enfants déscolarisés issus de familles nécessiteuses dans le but de leur permettre d'apprendre des métiers de production et de services.

21.2. Centres DAR AL Mouaten

La Maison du Citoyen "Dar al Mouaten" est une structure contre la précarité économique et sociale. Cette structure s'adresse principalement aux enfants, aux adolescents ainsi qu'aux femmes. Elle a pour but d'assurer des formations dans divers domaines comme la couture, la coiffure, la cuisine, ou la céramique. Elle donne aussi des cours d'alphabétisation et des cours de langues. Tout cela afin de permettre une meilleure insertion professionnelle pour les défavorisés. La province d'Al Hoceima compte 2 espaces accueillant 114 bénéficiaires et encadrés par 5 encadrants.

21.3. Programme d'éducation préscolaire

L'action de l'entraide nationale consiste aussi dans les programmes d'éducation préscolaire qui permettent d'offrir une égalité des chances aux enfants âgés de 4 à 6 ans issus de familles pauvres en matière d'éducation préscolaire. Dans ce cadre cette action est assurée par le biais de 19 jardins d'enfants accueillant 742 bénéficiaires et encadrés par 26 encadrants.

21.4. Programme de protection sociale

A travers les établissements de protection sociale, l'entraide nationale vise aussi l'accueil et le renforcement des capacités scolaires des enfants en situation difficile par l'hébergement et l'alimentation, les soins, l'habillement et l'hygiène. Ce programme assure aussi la prise en charge des personnes âgées, personnes handicapées ou en situation difficile. Dans ce cadre, la province compte 33 établissements de protection sociale parmi les 1151 existants au niveau national, accueillant 2036 bénéficiaires et encadrés par un personnel de 181 encadrants.

12.4. Centres pour handicapés

La province d'Al Hoceima compte 4 centres pour handicapés accueillant 379 bénéficiaires encadrés par 16 encadreurs. Le but étant de permettre aux personnes en situation d'handicap, de bénéficier d'un certain nombre de services, dont notamment l'accueil, l'assistance psychosociale, l'habillement et l'hygiène, les soins sanitaires de base, la rééducation, la formation, etc.

21.6. Programme : Alphabétisation

Ce programme dispense des cours d'alphabétisation pour les personnes âgées de 15 ans et plus, afin de les encourager à s'insérer dans le programme de l'éducation fondamentale des adultes. Dans ce cadre, la province d'Al Hoceima compte 15 espaces d'alphabétisation accueillant 1036 bénéficiaires, encadrés par 36 encadrants.

21.7. Programme d'aide en nature

Parmi les programmes, on note aussi le programme de l'aide en nature qui consiste en une aide permanente aux personnes handicapées qui adhèrent à l'Organisation Alaouite pour la Promotion des Aveugles au Maroc, puis à la Fédération Youssoufia des Personnes Handicapés Moteurs. Ainsi, la province compte 6 centres d'aide en nature qui ont procédé, en année 2018, à la distribution de 11680kg de farine, 3144 litres d'huile, 3144 kg de lentille et 3144 kg au profit de 138 bénéficiaires.



المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵖⴻⵔⴰⵏⵜ | ⵙⵓⵔⵉⵎⴰ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

DIRECTION PROVINCIALE A AL HOCEIMA

Angle Rue Al Azhar et Rue Jamaa Ezzitouna

BP 15, Al Hoceima

Tél : (+212) 539 98 34 75

Fax : (+212) 539 98 42 13

Email : hcp.dp.alhoceima@hcp.ma

www.hcp.ma

www.hcp.ma/region-tanger

www.hcp.ma/reg-alhoceima

